DGCMEF
Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

La revue des marchés publics

www.dgcmef.gov.bf

N° 4323 – Mardi 27 janvier 2026

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

La célérité dans la transparence

La revue des marchés publics

392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouané.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

Conception graphique et mise en page
Xavier TAPSOBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO
Boinzemwendé Chantal KABORE/YERBANGA
Kadiatou ZONGO/NACOULMA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

RESULTATS PROVISOIRES

- *Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées* P. 3
- *Régions* P. 26

AVIS

Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

• *Marchés de fournitures et services courants* P. 32
• *Marchés de travaux* P.41
• *Marchés de prestations intellectuelles* P. 45

Régions

• *Marchés de fournitures et services courants* P. 47
• *Marchés de travaux* P.50
• *Marchés de prestations intellectuelles* P. 52

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf

RESULTATS PROVISOIRES

DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

MINISTERE DE LA SECURITE

FICHE DE SYNTHESE MODIFICATIVE

2025-011-MSECU/SG/DMP du 15 décembre 2025 pour la fourniture de pauses café, déjeuner et location de salles au profit du MSECU.
Nombre de plis reçus : 16 plis - Date de Publication : N°4293 du mardi 16 décembre 2025
Date de dépouillement : vendredi 25 décembre 2025 - Nombre de lots : 02.
Lot 2 : Fourniture de pauses café et location de salles au profit de la DGESS, du SP/CNLD, de la DGSI, du CONACFP, de la DGF, de la DGCI et du CSD dans la zone de Nando, Guiriko, Nakambé, Yaadga, Nazinon, Gulmou, Djoro et Bankui.
Montant prévisionnel : 20 782 000 Moyenne pondérée : 19 119 664 Seuil de tolérance 5% : 13 632 197
Moyenne des offres financières : 16 626 161 Borne anormalement basse : 16 251 714

N°	SOUMISSIONNAIRES	Montants lus		Montants Corrigés		Observations	Classement
		MINI	MAXI	MINI	MAXI		
01	NAVOUUBA HÖTEL	4 262 500 TTC	16 709 000 TTC	4 262 500 TTC	16 709 000 TTC	Conforme	3e
02	TINEPRO	3 605 600 TTC	19 260 934 TTC	3 537 600 TTC (variation de 1,92%)	18 512 934 TTC (variation de 4,4%)	Non conforme offre déséquilibrée (item 1 : 1690 et Item 2 : 170 000 art 116 du décret n°2024-1748 /PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024	Non classé
03	ENTREPRISE IDA	3 380 125 HTVA	14 410 325 HTVA	3 380 125 HTVA	14 410 325 HTVA	Conforme	2e
04	ENTREPRISE LA TRINITE MONICA	3 872 000 TTC	15 431 350 TTC	3 872 000 TTC	15 431 350 TTC	Conforme	1er
05	HARMONIE SERVICE	2 956 300 TTC	19 283 267 TTC	-	-	Non conforme absence proposition d'aides cuisiniers	Non classé
06	GOLDEN RESTAURANT	3 223 900 TTC	15 001 877 TTC	-	-	Non conforme absence de spécifications techniques pour la location de salle	Non classé
07	ENTREPRISE SANGARE NAZI DOMINGO	3 077 000 TTC	15 739 900 TTC	-	-	Non conforme absence de spécifications techniques pour la location de salle, fourniture de pause-café et absence de personnel	Non classé
ATTRIBUTAIRE		***ENTREPRISE IDA pour un montant de :*** ***Minimum HTVA de trois millions trois cent quatre-vingt mille cent vingt-cinq (3 380 125) francs CFA;*** ***Maximum HTVA de quatorze millions quatre cent dix mille trois cent vingt-cinq (14 410 325) francs CFA*** ***Minimum TTC de trois millions sept cent dix-huit mille cent trente-huit (3 718 138) francs CFA ;*** ***Maximum TTC de quatorze millions quatre cent dix mille trois cent vingt-cinq (14 410 325) francs CFA avec un délai d'exécution de vingt-et-un (21) jours pour chaque commande.***					

OFFICE DE SANTÉ DES TRAVAILLEURS (OST)

Demande de prix N° 2026-03 /MS/SG/OST/DG/PRCP pour l'entretien et la maintenance du matériel roulant au profit de l'Office de Santé des Travailleurs (OST) - Publication: Quotidien des Marchés Publics N° 4294 du mercredi 17 décembre 2025.

Date d'ouverture des plis: mercredi 31 décembre 2025 Nombres de plis reçus: 06 - Financement: Budget de l'OST Gestion 2026
Référence de la lettre d'invitation de la CAM:N°2026_03/MS/SG/OST/PRCP du 26/12/2025
Montant pévisionnel: 30 100 000

Lot 01: Entretien, réparation et maintenance du matériel roulant Ouagadougou, Koudougou et Fada.

a) Soumissionnaires	Prix de l'offre lu publiquement		Prix de l'offre corrigé		Observations	Classement
	Montant(s)		Montant(s)			
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
PLANETE AUTOMOBILE	17 970 500		17 071 975	20 144 931	Conforme Rabais de 5% sur le montant HTVA	2 ème
GARAGE ZOUNGRANA		15 121 700	12 815 000	15 121 700	Conforme	1er
AEFA	13 423 022				Non conforme *Absence d'attestation de travail du personnels proposé *Absence de l'assurance du garage	Offre écartée
SMAC	12 900 000		13 660 060	16 118 871	Non conforme *Absence de copie légalisé de la visite technique et de l'assurance du véhicule de dépannage *Absence des prix unitaires des Pneus, Batteries et Visite technique	Offre écartée
ADVENTOR MOTORS	13 965 000				Non conforme *l'attestation de travail de KI Armel Fabrice fournie au lieu de celle de KABORE Boukaré Dominique en qualité de Electro-technique proposé sur la liste du personnel	Offre écartée
Attributaire	***GARAGE ZOUNGRANA pour un montant aux prix unitaires de douze millions huit cent quinze mille (12 815 000) FCFA HTVA soit quinze millions cent vingt un mille sept cent (15 121 700) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours par commande.***					

Lot 02: Entretien, réparation et maintenance du matériel roulant de Bobo.

Soumissionnaires	Prix de l'offre lu publiquement		Prix de l'offre corrigé		Observations	Classement
	Montant(s)		Montant(s)			
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
GARAGE AUBARET	7 203 390	8 500 000	7 203 390	8 500 000	Conforme	1er
PLANETE AUTOMOBILE	7 607 300		6 998 716	8 258 485	Conforme Rabais de 8% sur le montant HTVA	2ème
SMAC	7 230 000		7 533 000	8 888 940	Non conforme *Absence de copie légalisé de la visite technique et de l'assurance du véhicule de dépannage *Absence des prix unitaires les Pneus, Batteries et Visite technique	Offre écartée
Attributaire	***GARAGE AUBARET pour un montant aux prix unitaires de Sept millions deux cent trois mille trois cent quatre vingt dix (7 203 390) FCFA HTVA soit Huit millions cinq cent mille (8 500 000) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours***					

MINISTERE DE LA FAMILLE ET DE LA SOLIDARITE

DEMANDE DE PRIX A COMMANDES N°2025-03/MAHSN/SG/DMP DU 23/12/2025 POUR L'ENTRETIEN ET LE NETTOYAGE DES BATIMENTS DU MINISTERE DE L'ACTION HUMANITAIRE ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE.
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026
Publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N°4299-4300 des mercredi 24 et jeudi 25 décembre 2025 (page 20).
Convocation de la Commission : Lettre N° 2025-000620/MAHSN/SG/DMP du 29 décembre 2025
Date de Dépouillement : 06/01/2026 - Nombre de lot : Trois (03) - Nombre de plis reçu : Vingt trois (23)
NOMBRE D'OFFRES SOUMISES : Lot 1 : Vingt-deux (22) Lot 2 : Dix-neuf (19) Lot 3 : Quinze (15)

Lot 1 : Entretien et nettoyage des bâtiments de Baoghin, DGESS, DAJC, DAD, DDII, Centre VBG, Cour de solidarité Gounghin
Calcul des offres anormalement basses
E= 20 000 000 FCFATTC
P= 14 965 757
M= 17 986 303
0,85M= 15 288 357
1,15M= 20 684 248
Borne inférieure : 15 288 357
Seuil de tolérance= 5%
Montant toléré= 14 523 939

N°	Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA HTVA		Montant corrigé en FCFA TTC		Observations
		Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
01	ENTREPRISE SEN	3 320 125 HTVA	12 506 100 HTVA	3 320 125	12 506 100	3 917 748	14 757 198	Conforme
02	TA SERVICES SARL	3 840 600 HTVA	12 330 400 HTVA	3 840 600	12 330 400	4 531 908	14 549 872	Conforme

03	YAMGANDE SERVICES SARL	3 509 320 TTC	14 173 216 TTC	-	-	3 509 320	14 173 216	NON Conforme Offre financière en dessous du seuil de tolérance de 5% ; Absence de l'Attestation de l'Agence Judiciaire de l'Etat à la date limite fixée pour le complément des pièces administratives conformément à l'article 4 de l'arrêté n° 2025-0323/MEF/CAB du 09 juillet 2025.
04	HIFOURMONE ET FILS	4 065 528 TTC	16 186 591 TTC	-	-	4 065 528	16 186 591	Conforme
05	PRES NET SERVICES PLUS	3 931 819 TTC	15 714 060 TTC	-	-	3 931 819	15 714 060	Conforme
06	GANZOURGUE BIIGA INNOVATION	3 213 060 HTVA	12 565 008 HTVA	3 213 060	12 565 008	3 791 411	14 826 709	Non conforme : Absence de l'Attestation de l'Agence Judiciaire de l'Etat à la date limite fixée pour le complément des pièces administratives conformément à l'article 4 de l'arrêté n° 2025-0323/MEF/CAB du 09 juillet 2025.
07	ENTREPRISE HOUSSOUTIGOUTA	3 616 197 TTC	15 169 820 TTC	-	-	4 042 528	15 911 455	Conforme : Corrections dues à des erreurs sur le montant de la TVA (616 657 au lieu de 190 326 pour le minimum et 2 427 171 au lieu de 1 685 536 pour le maximum) soit une variation de 4.88 pour cent en plus.
08	ENAF	3 586 245 TTC	14 703 703 TTC	-	-	3 586 245	14 703 703	Conforme
09	NIDIS SARL	3 398 680 HTVA	13 740 000 HTVA	3 398 680	13 740 000	4 010 442	16 213 200	Conforme
10	CHIC DECOR	4 003 342 TTC	16 640 791 TTC	-	-	4 003 342	16 640 791	Conforme
11	ENTREPRISE SION	3 036 275 HTVA	12 297 100 HTVA	3 036 275	12 297 100	3 582 805	14 510 578	NON Conforme Offre financière en dessous du seuil de tolérance de 5%
12	GESCO BURKINA	4 741 175 TTC	18 966 400 TTC	-	-	-	-	NON Conforme : Absence des diplômes et CV du contrôleur et les chefs d'équipe ; Absence des justificatifs du matériel proposé : reçu d'achat ou liste notarié ou contrat de location ou mise à disposition ; Absence des pièces administratives à la date limite fixée pour le complément des pièces administratives conformément à l'article 4 de l'arrêté n° 2025-0323/MEF/CAB du 09 juillet 2025.
13	WAIDAM SERVICES SARL	3 080 455 HTVA	12 366 620 HTVA	3 080 455	12 366 620	3 634 937	14 592 612	Conforme
14	ETOILE MULTI SERVICES	3 691 099 TTC	14 710 824 TTC	-	-	3 691 099	14 710 824	Conforme
15	YIKORE INTERNATIONAL	3 691 099 TTC	14 710 824 TTC	-	-	3 691 099	14 710 824	Conforme
16	JM SERVICES	3 190 425 HTVA	12 709 900 HTVA	3 190 425	12 709 900	3 764 702	14 997 682	Conforme
17	SENEF	4 306 446 TTC	15 410 328 TTC	-	-	3 306 446	15 410 328	Conforme
18	ENTREPRISE KOUNWARE SARL	3 920 775 TTC	14 654 300 TTC	-	-	3 920 775	14 654 300	Conforme
19	BASYIRE SERVICES	2 960 555 HTVA	12 395 820 HTVA	2 960 555	12 395 820	3 493 455	14 627 068	Conforme
20	SMAN SERVICES	3 688 710 TTC	15 066 358 TTC	-	-	3 688 710	15 066 358	Conforme
21	ETS WEND KUUNI	3 495 573 TTC	14 646 113 TTC	-	-	3 495 573	14 646 113	Conforme

22	ESANAD	3 536 438 TTC	14 677 411 TTC	-	-	3 536 438	14 677 411	Conforme

Attributaire : T A SERVICES pour un montant minimum de trois millions huit cent quarante mille six cents (3 840 600) francs CFA HTVA et un montant maximum de douze millions trois cent trente mille quatre cents (12 330 400) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours pour chaque commande.

Lot 2 : Entretien et nettoyage des bâtiments de ST RSU, CONASUR, DGPFG (Balkuy et Ouaga 2000), SEP Songandé, DGSER, Ex SP/COMUD, COUR DE SOLIDARITE PASPANGA

Calcul des offres anormalement basses
E= 30 000 000 FCFA TTC
P= 22 588 84 FCFA
M= 27 035 594 FCFA
0,85 M= 22 980 255 FCFA
1,15 M= 31 090 933
Borne inférieure : 22 980 255 FCFA
Seuil de tolérance 5%
Montant toléré : 21 831 242

N°	Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA HTVA		Montant corrigé en FCFA TTC		Observations
		Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
01	ENTREPRISE SEN	5 097 550 HTVA	18 503 800 HTVA	5 097 550	18 503 800	6 015 109	21 834 484	Conforme
02	TA SERVICES SARL	4 681 075 HTVA	19 036 300 HTVA	4 681 075	19 036 300	5 523 669	22 462 834	Conforme
03	BAPOUGOUNI PRESTATION ET SERVICE	5 310 000 TTC	21 264 544 TTC	-	-	5 310 000	21 264 544	Non conforme : Offre financière en dessous du seuil de tolérance
04	HIFOURMONE ET FILS	6 258 469 TTC	24 886 613 TTC	-	-	6 258 469	24 886 613	Conforme
05	PRES NET SERVICE	6 023 605 TTC	23 926 388 TTC	-	-	6 023 605	23 926 388	Conforme
06	GANZOURGUE BIIGA INNOVATION	4 711 089 HTVA	18 700 016 HTVA	4 711 089	18 700 016	5 559 085	22 066 019	Non conforme : Absence de l'Attestation de l'Agence Judiciaire de l'Etat à la date limite fixée pour le complément des pièces administratives conformément à l'article 4 de l'arrêté n° 2025-0323/MEF/CAB du 09 juillet 2025.
07	ENTREPRISE HOUSOUTIGOUTA	5 848 754 TTC	23 169 753 TTC	-	-	6 538 292	25 901 345	Conforme : Corrections dues à des erreurs sur le montant de la TVA (997 367 au lieu de 307 829 pour le minimum et 3 951 053 au lieu de 1 219 461 pour le maximum) soit une variation de 11,79 %
08	ENAF	5 449 070 TTC	22 126 682 TTC	-	-	5 449 070	22 126 682	Conforme
09	NIDIS SARL	4 690 500 HTVA	19 080 000 HTVA	4 690 500	19 080 000	5 534 790	22 514 400	Conforme
10	CHIC DECOR	5 879 616 TTC	21 840 030 TTC	-	-	5 879 616	21 840 030	Conforme
11	GESCO BURKINA	7 302 117 TTC	28 966 239 TTC	-	-	-	-	NON Conforme : Absence des diplômes et CV des chefs d'équipes ; Absence des justificatifs du matériel proposé : reçu d'achat ou liste notarié ou contrat de location ou mise à disposition; Absence des pièces administratives à la date limite fixée pour le complément des pièces administratives conformément à l'article 4 de l'arrêté n° 2025-0323/MEF/CAB du 09 juillet 2025.
12	WAIDAM SERVICES	4 624 500 HTVA	18 531 600 HTVA	4 624 500	18 531 600	5 456 910	21 867 288	Conforme
13	YIKORE INTERNATIONAL	2 938 820 TTC	11 370 126 TTC	-	-	2 938 820	11 370 126	Non Conforme : Offre financière en dessous du seuil de tolérance
14	SENEF	5 985 255 TTC	23 040 444 TTC	-	-	5 985 255	23 040 444	Conforme
15	ENTREPRISE KOUNWARE SARL	5 527 220 TTC	22 005 920 TTC	-	-	5 527 220	22 005 920	Conforme
16	BASYIRE SERVICE	4 414 925 HTVA	18 558 900 HTVA	4 414 925	18 558 900	5 209 612	21 899 502	Conforme

17	SMAN SERVICES	5 529 074 TTC	22 408 938 TTC	-	-	5 529 074	22 408 938	Conforme
18	ETS WENDKUUNI	5 213 447 TTC	21 914 842 TTC	-	-	5 213 447	21 914 842	Conforme
19	ESANAD	5 261 065 TTC	22 052 454 TTC	-	-	5 261 065	22 052 454	Conforme

Attributaire : ENTREPRISE SEN pour un montant minimum de cinq millions quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent cinquante (5 097 550) francs CFA HTVA et un montant maximum de dix-huit millions cinq cent trois mille huit cents (18 503 800) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours pour chaque commande

Lot 3 : Entretien et nettoyage des bâtiments de : CMLS, PPVIE, Cour de Solidarité Zone I, Centre de Formation de Kalgondé, Hôtel maternel, ITS, Fonds National de Solidarité et du Relèvement Social.

Calcul des offres anormalement basses
E= 15 423 000 FCFATTC
P= 11 670 595 FCFA
M= 13 922 038 FCFA
0,85M= 11 416 071
1,15M= 16 010 347
Borne inférieure : 11 416 071
Seuil de tolérance= 5%
Montant toléré= 10 845 267

N°	Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA HTVA		Montant corrigé en FCFA TTC		Observations
		Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
01	ENTREPRISE SEN	3 647 575 HTVA	9 500 700 HTVA	3 647 575	9 500 700	4 304 139	11 210 826	Conforme
02	TA SERVICES SARL	2 941 100 HTVA	11 281 200 HTVA	2 941 100	11 281 200	3 470 498	13 311 816	Conforme
03	HIFOURMONE ET FILS	3 178 079 TTC	12 832 205 TTC	-	-	3 178 079	12 832 205	Conforme
04	PRES NET SERVICE	3 032 010 TTC	12 269 640 TTC	-	-	3 032 010	12 269 640	Conforme
05	GANZOURGUE BIIGA INNOVATION	2 414 377 HTVA	9 660 002 HTVA	2 414 377	9 660 002	2 848 965	11 398 802	Conforme
06	CHIC DECOR	2 796 393 TTC	11 274 308 TTC	-	-	2 796 393	11 274 308	Conforme
07	GESCO BURKINA	3 726 664 TTC	14 909 111 TTC	-	-	-	-	NON Conforme : Absence des diplômes et CV des chefs d'équipes ; Absence des justificatifs du matériel proposé : reçu d'achat ou liste notarié ou contrat de location ou mise à disposition ; Absence des pièces administratives à la date limite fixée pour le complément des pièces administratives conformément à l'article 4 de l'arrêté n° 2025-0323/MEF/CAB du 09 juillet 2025.
08	WAIDAM SERVICES	2 391 200 HTVA	9 526 400 HTVA	2 391 200	9 526 400	2 821 616	11 241 152	Conforme
09	ETOILE MULTI SERVICES	5 605 561 TTC	22 093 730 TTC	-	-	5 605 561	22 093 730	Non conforme : offre hors enveloppe
10	JM SERVICES	4 836 625 HTVA	19 074 500 HTVA	4 836 625	19 074 500	5 707 218	22 507 910	Non conforme : offre hors enveloppe
11	SENEF	3 168 536 TTC	11 773 568 TTC			3 168 536	11 773 568	Conforme
12	ENTREPRISE KOUNWARE SARL	3 048 150 TTC	10 919 000 TTC			3 048 150	10 919 000	Conforme
13	BASYIRE SERVICES	2 349 075 HTVA	9 558 700 HTVA			2 771 909	11 279 266	Conforme
14	ETS WENKUNNI	2 749 253 TTC	11 181 090 TTC			2 749 253	11 181 090	Conforme
15	ESANAD	2 665 832 TTC	11 355 470 TTC			2 665 832	11 355 470	Conforme

Attributaire : Lot 3 : ENTREPRISE KOUNWARE SARL pour un montant minimum de trois millions quarante-huit mille cent cinquante (3 048 150) francs CFA TTC et un montant maximum de dix millions neuf cent dix-neuf mille (10 919 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours pour chaque commande.

AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DES POSTES

DEMANDE DE PROPOSITIONS (FINANCIERES) N°2025-003/DPRO/ARCEP/SE/PRM POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS EN VUE DE LA REALISATION D'UNE ENQUETE NATIONALE SUR L'ACCES ET L'UTILISATION DES SERVICES DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES (CE) AU BURKINA FASO ET SUR LES OFFRES D'ACCES A INTERNET VIA LES WIFI-ZONE AU PROFIT DE L'ARCEP - FINANCEMENT : Fonds propres ARCEP - Date d'ouverture et de délibération : 23/12/2025 et 09/01/2026

N° d'ordre	Soumissionnaires	Note Technique (T) /100	Note Financière (F) /100	Note Technique pondérée (0,8) /100	Note Financière pondérée (0,2) /100	Note finale (S) = (Tx0,8) + (Fx0,2) /100	Montant total lu en FCFA	Montant total corrigé en FCFA	Observations
01	GROUPEMENT VIRTUALYSE SARL / PROACT	96,37	84,33	77,09	16,87	93,96	75 690 363 TTC	75 690 363 TTC	Conforme
02	GROUPEMENT SPHINX CONSULTING SARL / SISDEV	85,50	89,09	68,40	17,82	86,22	60 720 000 HT	60 720 000 HT	Conforme
03	MEDIUMA	78,50	98,95	62,48	19,79	82,59	64 510 600 TTC	64 510 600 TTC	Conforme
04	GROUPEMENT SDI INC / GMC GROUP / OBASS CONSULTING	76,50	100,00	61,20	20,00	81,20	63 832 100 TTC	63 832 100 TTC	Conforme
CABINET DE CONSULTANTS RETENU POUR LA NEGOCIATION :		***GROUPEMENT VIRTUALYSE SARL / PROACT pour un montant de quarante millions cent cinq mille deux cent cinquante (75 690 363) francs CFA toutes taxes comprises avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.***							

INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Demande de prix N°2025-01/ISTIC/DG/PRCP pour la prestation de services de restauration au profit de l'ISTIC.
Date de publication de l'avis : RMP N°4308 du mardi 06 janvier 2026, page 23
Financement : Budget de l'ISITIC, Gestion 2026 - Nombre de plis reçus : Dix (17)
Date de dépouillement : 12 janvier 2026

Lot 1 : Prestation de services de restauration à Ouagadougou au profit de l'ISTIC.
Nombre de soumissionnaires : Onze (11)
Moyenne pondérée : 19 107 670 FCFA TTC Seuil minimum : 16 241 519 FCFA TTC Seuil maximum : 21 973 820 FCFA TTC
Limite seuil de tolérance 5% : 15 429 443 FCFA TTC

Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Observations
	Mini HT/TTC	Maxi HT/TTC	Mini HT/TTC	Maxi HT/TTC	
TINEPRO	7 715 950	15 269 953	7 014 500 7 715 950	13 881 775 15 269 953	Non conforme : Offre anormalement basse et en dessous de la limite du seuil de tolérance de 5% : Non classée
RESTAURANT LA PAILLOTTE	- 8 586 60	- 16 552 877	7 806 000 8 586 600	15 048 070 16 552 877	Conforme 5ème
ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE (BADO DANIELE PELAGIE)	7 272 300 7 999 530	14 464 936 15 911 430	7 272 300 7 999 530	14 464 936 15 911 430	Conforme : 3ème
BATH-SERVICES	7 740 000 8 514 000	14 210 150 15 631 165	7 740 000 8 514 000	14 210 150 15 631 165	Conforme : 2ème
RADISER SARL	6 640 000 -	14 014 400 -	6 640 000 -	14 014 400 -	Non conforme : Offre déséquilibrée à l'Item 3 « cocktail » (facturé à 500 FCFA) au regard du menu proposé et les prix proposés par les autres soumissionnaires au même item Conformément à l'alinéa 3 de l'article 115 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, l'offre du

					soumissionnaire RADISER SARL a été rejetée Non classé
SOURGOU SERVICES	8 220 000 -	15 174 450 -	8 220 000 -	15 174 450 -	Conforme 6ème
YIPENE DERSHAN SERVICE	6 950 000 -	14 068 675 -	6 950 000 -	14 068 675 -	Conforme : 1er
ORIANE SERVICES &DISTRIBUTION	9 405 000 -	16 887 200 -	8 550 000 9 405 000	15 352 000 16 887 200	Conforme : Le montant lu dans la lettre de soumission est un montant toutes taxes comprises au lieu de hors taxe au regard du bordereau des prix unitaires et du régime fiscal 7ème
PRESTIGE RESTO ET SERVICE TRAITEUR	- 9 130 000	- 16 502 200	8 300 000 9 130 000	15 002 000 16 502 200	Conforme : 4ème
ESANAD	- 7 668 650	- 15 234 230	6 971 500 7 668 650	13 849 300 15 234 230	Non conforme : Offre anormalement basse et en dessous de la limite du seuil de tolérance de 5% : Non classée
DJEN'S SERVICES	8 500 000 -	16 127 500 -	8 500 000 -	16 127 500 -	Conforme : 8ème
Attributaire	***YIPENE DERSHAN SERVICE pour un montant de :*** ***- minimum : six millions neuf cent cinquante mille (6 950 000) francs CFA HTVA*** ***- maximum : quatorze millions soixante-huit mille six cent soixante-quinze (14 068 675) francs CFA HTVA*** ***Après une augmentation de 15% des quantités minimum et maximum ; les montants minimum et maximum attribués sont respectivement de sept millions neuf cent quatre-vingt-douze mille cinq cents (7 992 500) francs CFA HTVA et seize millions cent soixante-dix-sept mille trois cent cinquante (16 177 350) francs CFA HTVA pour un délai d'exécution de douze (12) mois***				

Lot 2 : Prestation de services de restauration à Koudougou au profit de l'ISTIC.
Nombre de soumissionnaires : Huit (08)
Moyenne pondérée : 11 156 535 FCFA TTC Seuil minimum : 9 483 055 FCFA TTC Seuil maximum : 12 830 015 FCFA TTC
Limite seuil de tolérance 5% : 9 008 902 FCFA TTC

Soumissionnaires	**Montant lu**		**Montant corrigé**		**Observations**
	Mini HT/TTC	**Maxi HT/TTC**	**Mini HT/TTC**	**Maxi HT/TTC**	
TINEPRO	- 5 478 000	- 10 956 000	4 980 000 5 478 000	9 960 000 10 956 000	Conforme 6ème
RESTAURANT LA PAILLOTTE	- 4 583 350	- 9 566 500	4 348 500 4 583 350	8 697 000 9 566 500	Conforme 3ème
OGAZA HOTEL	- 5 115 000	- 10 230 000	4 650 000 5 115 000	9 300 000 10 230 000	Conforme 5ème
ENTREPRISE LA TRINITE MONICA	- 3 712 500	- 7 425 000	3 712 500 4 083 750	7 425 000 8 167 500	Non conforme : Le montant lu dans la lettre de soumission est un montant hors taxe au lieu de toutes taxes comprises au regard du bordereau des prix unitaires et du régime fiscal. Offre anormalement basse et en dessous de la limite du seuil de tolérance de 5% Non classée

YITCHI MERVEILLES SERVICES	4 252 500 - -	8 505 000 - -	4 252 500 - -	8 505 000 - -	Conforme 1er
ORIANE SERVICES ET DISTRIBUTION	- 4 702 500 -	- 9 405 000 -	4 275 000 4 702 500 -	8 550 000 9 405 000 -	Conforme 2ème
PRESTIGE RESTO ET SERVICE TRAITEUR	- 4 950 000 -	- 9 900 000 -	4 500 000 4 950 000 -	9 000 000 9 900 000 -	Conforme 4ème
AZUR EVENTS	5 250 000 - -	10 500 000 - -	5 250 000 - -	10 500 000 - -	Conforme 7ème
Attributaire	***YITCHI MERVEILLE SERVICES pour un montant de :*** ***- minimum : quatre millions deux cent cinquante-deux mille cinq cents (4 252 500) francs CFA HTVA*** ***- maximum : huit millions cinq cent cinq mille (8 505 000) francs CFA HTVA*** ***Après une augmentation de 15% des quantités minimum et maximum ; les montants minimum et maximum attribués sont respectivement de quatre millions huit cent quatre-vingt-dix mille trois cent soixante-quinze (4 890 375) francs CFA HTVA et neuf millions sept cent quatre-vingt mille sept cent cinquante (9 780 750) francs CFA HTVA pour un délai d'exécution de douze (12) mois .***				

Lot 3 : Prestation de services de restauration à Ziniaré au profit de l'ISTIC.
Nombre de soumissionnaires : Deux (02)
Moyenne pondérée : 2 791 650 FCFA TTC Seuil minimum : 2 372 903 FCFA TTC Seuil maximum : 3 210 398 FCFA TTC
Limite seuil de tolérance 5% : 2 254 257 FCFA TTC

Soumissionnaires	**Montant lu**		**Montant corrigé**		**Observations**
	Mini HT/TTC	**Maxi HT/TTC**	**Mini HT/TTC**	**Maxi HT/TTC**	
CENTRE DE CONFERENCE YEELBA DE ZINIARE	- 1 652 750	- 2 479 125	1 502 500 -	2 253 750 -	Conforme 1er
RESTAURANT LA PAILLOTTE	- 1 594 450	- 5 155 700	1 449 500 1 594 450	2 174 250 2 391 675	Non conforme : Le soumissionnaire est écarté suivant la circulaire N*2020-0030/ARCOP/CR/ZNmr du 03 septembre 2020 (lorsque sans correction, le montant mentionné sur la lettre de soumission, diffère de celui de la facture pro forma ou du devis estimatif) montant maximum de la lettre de soumission en lettres : 5 155 700 FCFA montant et le montant du bordereau des prix : 2 391 675 FCFA Non classé
Attributaire	***CENTRE DE CONFERENCE YEELBA DE ZINIARE pour un montant de :*** ***- minimum : un million cinq cent deux mille cinq cents (1 502 500) francs CFA HTVA*** ***- maximum : deux millions deux cent cinquante-trois mille sept cent cinquante (2 253 750) francs CFA HTVA*** ***Délai d'exécution : douze (12) mois***				

Lot 4 : Prestation de services de restauration à Bobo-Dioulasso au profit de l'ISTIC.
Nombre de soumissionnaires : Deux (02)
Moyenne pondérée : 3 460 825 FCFA TTC Seuil minimum : 2 941 701 FCFA TTC Seuil maximum : 3 979 949 FCFA TTC
Limite seuil de tolérance 5% : 2 794 616 FCFA TTC

Soumissionnaires	**Montant lu**		**Montant corrigé**		**Observations**
	Mini HT/TTC	**Maxi HT/TTC**	**Mini HT/TTC**	**Maxi HT/TTC**	
ORIANE SERVICES ET DISTRIBUTION	- 973 500	- 3 001 625	885 000 973 500	2 728 750 3 001 625	Conforme 1er
PRESTIGE RESTO ET SERVICE TRAITEUR	- 990 000	- 3 052 500	900 000 990 000	2 775 000 3 052 500	Conforme 2ème
Attributaire	***ORIANE SERVICES ET DISTRIBUTION pour un montant de :***				

	- minimum : neuf cent soixante-treize mille cinq cents (973 500) francs CFA TTC ***- maximum : trois millions mille six cent vingt-cinq (3 001 625) francs CFA TTC*** ***Après une augmentation de 15% des quantités minimum et maximum ; les montants minimum et maximum attribués sont respectivement de un million cent dix-neuf mille cinq cent vingt-cinq (1 119 525) francs CFA TTC et trois millions quatre cent cinquante-deux mille six cent quatre-vingts (3 452 680) francs CFA TTC pour un délai d'exécution de douze (12) mois.***

Lot 5 : Prestation de services de restauration dans toute autre localité au profit de l'ISTIC.
Nombre de soumissionnaires : Deux (02)
Moyenne pondérée : 1 973 300FCFA TTC Seuil minimum : 1 677 305 FCFA TTC Seuil maximum : 2 269 295 FCFA TTC
Limite seuil de tolérance 5% : 1 593 440 FCFA TTC

Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Observations
	Mini HT/TTC	Maxi HT/TTC	Mini HT/TTC	Maxi HT/TTC	
RESTAURANT LA PAILLOTTE	- 627 000	- 1 933 250	570 000 627 000	1 757 500 1 933 250	Conforme 1er
AZUR EVENTS	900 000 -	2 775 000 -	900 000 -	2 775 000 -	Non conforme : Le montant de la soumission est supérieur au montant prévisionnel (2 000 000 FCFA TTC) Montant hors enveloppe Non classé
Attributaire	***RESTAURANT LA PAILLOTTE pour un montant de :*** ***- minimum : six cent vingt-sept mille (627 000) francs CFA TTC*** ***- maximum : un million neuf cent trente-trois mille deux cent cinquante (1 933 250) francs CFA TTC*** ***Délai d'exécution de douze (12) mois .***				

RADIODIFFUSION TELEVISION DU BURKINA

Demande de Prix N°2025-29/MCCAT/SG/DG-RTB/PRM du 12/12/2025 pour la prestation de service de restauration au profit de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina (RTB) - Financement : Budget de la RTB – Exercice 2026
Publication de l'avis de la Demande de prix : Quotidien des marchés N°4299-4300 des 24 et 25/12/2025 page 23
Date d'ouverture : 06/01/2026 - Nombre de plis : neuf (09) - Date de délibération : 06/01/2026 - Nombre de lots : trois (03)

Soumissionnaires	Montants TTC lus		Montants TTC corrigés		Observations	Rang
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum		
<u>Lot 1 :</u> Prestation de restauration au profit de la RTB ; **Borne supérieure : 28 829 619** **Borne inférieure : 21 308 849** **Borne du seuil de tolérance : 20 243 407**						
HARMONIE SERVICE (HA.RE.CA)	7 398 600	20 400 000	7 398 600	20 400 000	Conforme et qualifié	1er
CROSSROADS CAFE	8 398 500	22 423 500	8 398 500	22 423 500	Conforme et qualifié	3e
INTER-NEGOCES	7 447 000	20 196 000	7 447 000	20 196 000	- Offre anormalement basse. Non classé	NC
FESTIN DU TERROIR	7 727 500	19 827 500	7 727 500	19 827 500	- Offre anormalement basse. Non classé	NC
CLUB BELKO	7 067 500	20 157 500	7 067 500	20 157 500	- Offre anormalement basse. Non classé	NC
TINEPRO	7 452 500	20 212 500	7 452 500	20 212 500	- Offre anormalement basse. Non classé	NC
WOURE SERVICES	7 832 000	21 494 000	7 832 000	21 494 000	Conforme et qualifié	2e
Attributaire provisoire	**HARECA pour un montant minimum de sept millions trois cent quatre vingt dix huit mille six cents (7 398 600) FCFA Toutes Taxes Comprises et un montant maximum de vingt millions quatre cent mille (20 400 000) FCFA Toutes Taxes Comprises. Le délai d'exécution de chaque commande est de soixante (60) jours au titre de l'année budgétaire 2026.**					
<u>Lot 2 :</u> Prestation de restauration au profit de la RTB **Borne supérieure : 26 721 843** **Borne inférieure : 19 750 927** **Borne du seuil de tolérance : 18 763 381**						
HARMONIE SERVICE (HA.RE.CA)	7 277 160	18 905 810	7 277 160	18 905 810	Conforme et qualifié	1er
INTER-NEGOCES	7 419 500	18 749 500	7 419 500	18 749 500	- Offre anormalement basse. Non classé	NC
FESTIN DU TERROIR	7 370 000	18 810 000	7 370 000	18 810 000	Conforme et qualifié	3e
ENTREPRISE LA TRINITE MONICA	7 342 500	19 002 500	7 342 500	19 002 500	Conforme et qualifié	2e
WOURE SERVICES	7 777 000	19 987 000	7 777 000	19 987 000	Conforme et qualifié	4e
D.D.CO	-	21 859 500	-	-	- Le montant minimum ne figure pas sur la lettre de soumission ; Non recevable	-
Attributaire provisoire	***HARECA pour un montant minimum de sept millions deux cent soixante dix sept mille cent soixante (7 277 160) FCFA Toutes Taxes Comprises et un montant maximum de dix huit millions neuf cent cinq mille huit cent dix (18 905 810) FCFA Toutes Taxes Comprises. Le délai d'exécution de chaque commande est de soixante (60) jours au titre de l'année budgétaire 2026.***					
<u>Lot 3 :</u> Prestation de restauration au profit de la RTB **Borne supérieure : 25 093 155** **Borne inférieure : 18 547 115**						

Borne du seuil de tolérance : 17 619 759						
HARMONIE SERVICE (HA.RE.CA)	7 648 850	17 449 850	7 648 850	17 449 850	- Offre anormalement basse. Non classé	NC
INTER-NEGOCES	7 722 000	18 211 600	7 722 000	18 211 600	Conforme et qualifié	3e
FESTIN DU TERROIR	7 194 000	17 864 000	7 194 000	17 864 000	Conforme et qualifié	1er
TINEPRO	7 357 900	17 675 900	7 357 900	17 675 900	Conforme et qualifié	2e
D.D.CO	-	20 620 500	-	-	- Le montant minimum ne figure pas sur la lettre de soumission ; Non recevable	-
Attributaire provisoire	***FESTIN DU TERROIR pour un montant minimum de sept millions cent quatre vingt quatorze mille (7 194 000) FCFA Toutes Taxes Comprises et un montant maximum de dix sept millions huit cent soixante quatre mille (17 864 000) FCFA Toutes Taxes Comprises. Le délai d'exécution de chaque commande est de soixante (60) jours au titre de l'année budgétaire 2026.***					

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE

Demande de prix à commandes N°2026-002/ENAM/DG/PRM du 09/01/2026 pour l'entretien, la réparation et la maintenance des climatiseurs et installations électriques au profit de l'ENAM, IRA/HAUTS BASSINS ET IRA/EST,
Financement : Budget ENAM, gestion 2026 - Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés Publics N°4313 du Mardi 13 Janvier 2026
Date de Dépouillement : 19 Janvier 2026 - Lettre de Convocation : N°2026-002/ENAM/DG/PRM du 13 Janvier 2026
Nombre de plis reçus : Six (06) plis pour le lot 1, trois (03) plis pour le lot 2 et un (01) pli pour le lot 3.
Moyenne des Offres conformes : 9 816 710 ; 0.4P = 3 926 684 ; E= 12 000 000
0,6E = 7 200 000 ; 0,6E+0,4P = 11 126 684
Intervalle inférieure -15% * (0.6^E+0.4P) 9 457 681
Tolérance de 5% : 8 984 797

Lot 1 : l'Entretien, la réparation et la maintenance des climatiseurs et installations électriques de l'ENAM

Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en F CFA		Observations
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
CHIC DECOR	5 159 550 TTC	10 260 100 TTC	-	-	Conforme Classé 4ème
E.GS.F	3 440 500 HTVA	8 230 750 HTVA	-	-	Conforme Classé 1er
EBIRF	3 874 500 HTVA	9 311 750 HTVA	4 059 790	9 712 285	Conforme : Rabais offert de 17% et non appliqué parce que les modalités d'application non précisées. A l'Item 2, discordance entre le bordereau des prix unitaires (6 350) et le devis estimatif (9 000) A l'Item 4, discordance entre le bordereau des prix unitaires (7 500) et le devis estimatif (7 000), A l'Item 13, discordance entre le bordereau des prix unitaires (100) et le devis estimatif (500) Classé 2ème
GBS SARL	5 203 800 TTC	10 537 400 TTC	-	-	Conforme Classé 5ème
G.E.F.C	5 062 715 TTC	9 839 989 TTC	-	-	Conforme Classé 3ème
EF-CG	3 777 500 HTVA	7 490 000 HTVA	-	-	Non conforme : Offre normalement basse Non classé
Attributaire : ***E.GS. F pour un montant minimum de trois millions quatre cent quarante mille cinq cent (3 440 500) CFA HTVA et un montant maximum de huit millions deux cent trente mille sept cent cinquante (8 230 750) F CFA HTVA, après avoir confirmé les prix par lettre S/N en date du 26/01/2026 et accepté l'augmentation de sa garantie de bonne exécution de 30%. Le délai d'exécution est l'année budgétaire 2026 et le délai d'exécution de chaque commande est de trente (30) jours.***					
Lot 2 : **l'Entretien, la réparation et la maintenance des climatiseurs et installations électriques de l'IRA/HAUTS BASSINS** **Moyenne des Offres conformes : 5 846 310 ; 0.4P = 2 338 524 ; E= 7 000 000** **0,6E = 4 200 000 ; 0,6E+0,4P = 6 538 524** **Intervalle inférieure -15% * (0.6^E+0.4P) = 5 557 745** **Tolérance de 5% : 5 279 858**					
CHIC DECOR	2 733 470 TTC	5 502 340 TTC	-	-	Conforme Classé 2ème
EBIRF	2 393 000 HTVA	5 535 500 HTVA	-	-	Conforme : Rabais offert de 13% et non appliqué parce que les modalités d'application non précisées. Classé 3ème
GBS SARL	2 684 500 TTC	5 504 700 TTC	-	-	Conforme Classé 1er
Attributaire : ***GBS SARL pour un montant minimum de deux millions six cent quatre-vingt-quatre mille cinq cent (2 684 500) F CFA TTC et un montant maximum de cinq millions cinq cent quatre mille sept cent (5 504 700) F CFA TTC, après avoir confirmé les prix par lettre S/N en date du 26/01/2026 et accepté l'augmentation de sa garantie de bonne exécution de 30%. Le délai d'exécution est l'année budgétaire 2026 et le délai d'exécution de chaque commande est de trente (30) jours.***					
Lot 3 : l'Entretien, la réparation et la maintenance des climatiseurs et installations électriques de l'IRA/EST.					
CHIC DECOR	2 535 230 TTC	4 716 460 TTC	-	-	Conforme Classé 1er

Attributaire : ***CHIC DECOR pour un montant minimum de deux millions cinq cent trente-cinq mille deux cent trente (2 535 230) F CFA TTC et un montant maximum de quatre millions sept cent seize mille quatre cent soixante (4 716 460) F CFA TTC. Le délai d'exécution est l'année budgétaire 2026 et le délai d'exécution de chaque commande est de trente (30) jours.***

Demande de prix n°2026-004/ENAM/DG/PRM du 09 Janvier 2026 pour la fourniture et pose de climatiseurs inverters au profit de l'ENAM, IRA/HAUTS BASSINS et IRA/EST - Financement : Budget ENAM, gestion 2026
Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés Publics N°4314 du Mercredi 14 Janvier 2026
Date de Dépouillement : 20 Janvier 2026
Lettre de Convocation : N°2026-004/ENAM/DG/PRM du 15 Janvier 2026
Nombre de plis reçus : Cinq (05) plis.
Moyenne des Offres conformes : 27 374 894 ; 0.4P = 10 949 958 ; E= 30 000 000
0,6E = 18 000 000 ; 0,6E+0,4P = 28 949 958
Intervalle inférieure -15% * (0.6^{E}+0.4P) = 24 607 464

Lot unique : Fourniture et pose de climatiseurs inverters au profit de l'ENAM, IRA/HAUTS BASSINS et IRA/EST

Soumissionnaires	Montant lu en FCFA	Montant corrigé en F CFA	Observations
FAGUEMAF SA	23 490 000 HTVA	-	Conforme Classé 3ème
AFRICA NETWORK CONNEXION	27 541 200 TTC	-	Conforme Classé 2ème
AIR NET MULTI SERVICES SARL	23 977 500 HTVA	-	Conforme : Classé 4ème
EF-CG	24 225 000 HTVA	-	Non Conforme : Pièces administratives non fournies malgré la lettre N°2026-004/ENAM/DG/PRM du 20 Janvier 2026 Non classé
GENERAL FONCTIONS DU BURKINA	25 946 725 TTC	-	Conforme Classé 1er

Attributaire : ***GENERAL FONCTIONS DU BURKINA pour un montant de vingt-neuf millions sept cent quatre-vingt-neuf mille six cent quarante (29 789 640) F CFA TTC après une augmentation de 14.82% sur les Items 2 et 4. Le délai d'exécution est de quarante-cinq (45) jours.***

Demande de prix à commandes N°2026-003/ENAM/DG/PRM du 09/01/2026 pour la prestation de pause-café, pause-déjeuner et cocktails au profit de l'ENAM - Financement : Budget ENAM, gestion 2026
Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés Publics N°4314 du Mercredi 14 Janvier 2026
Date de Dépouillement : 20 Janvier 2026 - Lettre de Convocation : N°2026-003/ENAM/DG/PRM du 15 Janvier 2026
Nombre de plis reçus : Trois (03) plis pour le lot 1, deux (02) plis pour le lot 2 et deux (02) plis pour le lot 3.

Lot 1 : Prestation de pause-café et pause déjeuner pour les formations organisées par l'ENAM à Ouaga

Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en F CFA		Observations
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
INTER NEGOCES	4 006 958 TTC	10 794 080 TTC	-	-	Non conforme : -Absence de propositions ferme au niveau des boissons chaudes ; -Absence de propositions ferme au niveau de Amuse-bouche ; -Absence de propositions ferme au niveau de la pâtisserie ; -Absence de certificat de désinfection ; -Absence d'échantillons ou de photos des tenues du personnel demandé ; -Pièces administratives non fournies malgré la lettre N°2026-003/ENAM/DG/PRM du 20 Janvier 2026. Non classé
E ROYAUME	4 106 024 TTC	12 061 280 TTC	-	-	Non conforme : -Absence de prescriptions techniques ; -Certificat de désinfection expiré ; -Absence d'échantillons ou de photos des tenues du personnel demandé ; -Même personnel proposé pour les deux (02) lots ; -Pièces administratives non fournies malgré la lettre N°2026-003/ENAM/DG/PRM du 20 Janvier 2026. Non classé
FESTIN DU TERROIR	4 896 100 TTC	13 904 000 TTC	-	-	Conforme Classé 1er

Attributaire : ***FESTIN DU TERROIR pour un montant minimum de quatre millions huit cent quatre-vingt-seize mille cent (4 896 100) FCFA TTC et un montant maximum de quatorze millions neuf cent quatre-vingt-dix mille deux cent cinquante (14 990 250) F CFA TTC soit une augmentation de 7.81% sur les quantités maximales. Le délai de livraison est l'année budgétaire 2026 et le délai de livraison de chaque commande est de trente (30) jours.***

Lot 2 : Prestation de pause-café et pause déjeuner pour les activités de l'ENAM à Ouaga

INTER NEGOCES	4 002 268 TTC	10 780 000 TTC	-	-	Non conforme :

					-Absence de propositions ferme au niveau des boissons chaudes ; -Absence de propositions ferme au niveau de Amuse-bouche ; -Absence de propositions ferme au niveau de la pâtisserie ; -Absence de certificat de désinfection ; -Absence d'échantillons ni de photos des tenues pour le personnel ; -Pièces administratives non fournies malgré la lettre N°2026-003/ENAM/DG/PRM du 20 Janvier 2026. Non classé
FESTIN DU TERROIR	4 896 100 TTC	13 904 000 TTC	-	-	Conforme Classé 1er
***Attributaire :* FESTIN DU TERROIR pour un montant minimum de quatre millions huit cent quatre-vingt-seize mille cent (4 896 100) FCFA TTC et un montant maximum de quatorze millions neuf cent quatre-vingt-dix mille deux cent cinquante (14 990 250) F CFA TTC soit une augmentation de 7.81% sur les quantités maximales. Le délai de livraison est l'année budgétaire 2026 et le délai de livraison de chaque commande est de trente (30) jours.**					
Lot 3 : Prestations de cocktails au profit de l'ENAM					
LE ROYAUME	9 075 000 TTC	19 965 000 TTC	-	-	Non conforme : -Absence de prescriptions techniques -Certificat de désinfection expiré ; -Absence d'échantillons ou de photos des tenues du personnel demandé ; -Même personnel proposé pour les deux (02) lots ; -Pièces administratives non fournies malgré la lettre N°2026-003/ENAM/DG/PRM du 20 Janvier 2026. Non classé
FESTIN DU TERROIR	8 662 500 TTC	19 057 500 TTC	-	-	Conforme Classé 1er
***Attributaire :* FESTIN DU TERROIR pour un montant minimum de huit millions six cent soixante-deux mille cinq cent (8 662 500) FCFA TTC et un montant maximum de dix-neuf millions cinquante-sept mille cinq cent (19 057 500) F CFA TTC. Le délai de livraison est l'année budgétaire 2026 et le délai de livraison de chaque commande est de trente (30) jours.**					

Demande de prix à commandes N°2026-001/ENAM/DG/PRM du 09 Janvier 2026 pour la prestation de pause-café et location de salles dans le cadre des activités délocalisées de l'ENAM - Financement : Budget ENAM, gestion 2026

Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés Publics N°4313 du Mardi 13 Janvier 2026 - Date de Dépouillement : 19 Janvier 2026

Lettre de Convocation : N°2026-001/ENAM/DG/PRM du 13 Janvier 2026

Nombre de plis reçus : Cinq (05) plis pour le lot 1, deux (02) plis pour le lot 2, six (06) plis pour le lot 3 et deux (02) plis pour le lot 4

Moyenne des Offres conformes : 18 552 138 ; 0.4P = 7 420 855 ; E= 23 000 0000,6E = 13 800 000 ; 0,6E+0,4P = 21 220 855

Intervalle inférieure -15% * (0.6^{E}+0.4P) = 18 037 727

Tolérance de 5% : 17 135 840

Lot 1 : Prestation de pause-café et location de salle au profit de l'ENAM dans la région de NANDO (Koudougou)

Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en F CFA		Observations
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
DIMA HOTEL	10 649 900 TTC	20 629 300 TTC	-	-	Conforme Classé 5ème
TINEPRO	8 830 800 TTC	18 723 100 TTC	-	-	Conforme Classé 1er
ENTREPRISE IDA	7 898 320 HTVA	15 126 990 HTVA	-	-	Conforme Classé 2ème
PRESTIGE RESTO ET SERVICE TRAITEUR	9 660 000 TTC	18 262 500 TTC	-	-	Conforme Classé 4ème
ORIANE SERVICES ET DISTRIBUTION	9 495 000 TTC	17 877 500 TTC	-	-	Conforme Classé 3ème
***Attributaire :* TINEPRO pour un montant minimum de huit millions huit cent trente mille huit cent (8 830 800) F CFA TTC et un montant maximum de dix-huit millions sept cent vingt-trois mille cent (18 723 100) F CFA TTC. Le délai de livraison est l'année budgétaire 2026 et le délai de livraison de chaque commande est de trente (30) jours.**					
Lot 2 : Prestation de pause-café au profit de l'ENAM dans la Région du GUIRIKO (Bobo). **Moyenne des Offres conformes : 6 752 625 ; 0.4P = 2 701 050 ; E= 8 000 000** **0,6E = 4 800 000 ; 0,6E+0,4P = 7 501 050** **Intervalle inférieure -15% * (0.6^{E}+0.4P) = 6 375 895** **Tolérance de 5% : 6 057 098**					
ENTREPRISE IDA	3 263 750 HTVA	6 527 500 HTVA	-	-	Conforme Classé 2ème
PRESTIGE RESTO ET SERVICE TRAITEUR	3 162 500 TTC	6 325 000 TTC	-	-	Conforme Classé 1er
***Attributaire :* PRESTIGE RESTO ET SERVICE TRAITEUR pour un montant minimum de trois millions cent soixante-deux mille cinq cent (3 162 500) F CFA TTC et un montant maximum de six millions trois cent vingt-cinq mille (6 325 000) F CFA TTC, après avoir confirmé les prix par lettre S/N en date du 26/01/2026 et accepté l'augmentation de sa garantie de bonne exécution de 30%. Le délai de livraison est l'année budgétaire 2026 et le délai de livraison de chaque commande est de trente (30) jours.**					

<u>Lot 3 :</u> Prestation de pause-café et location de salle au profit de l'ENAM dans la région de OUBRI (ZINIARE). **<u>Moyenne des Offres conformes :</u> 47 115 141 ; 0.4P = 6 282 019 ; E= 18 000 000** **0,6E = 10 800 000 ; 0,6E+0,4P = <u>17 082 019</u>** **<u>Intervalle inférieure -15% * (0.6E+0.4P) = 14 519 716</u>**					
LA SYMBIOSE	6 450 000 HTVA	14 775 000 HTVA	-	-	<u>Non conforme</u> : -Absence de marque sur le sucre, le miel, le thé, le café, le lait et chicoré ; Absence de propositions ferme au niveau de la rubrique croissant ; -Absence de proposition ferme au niveau de la boisson industrielle et Jus naturel ; -Absence de marque de l'eau minérale. -Absence de propositions ferme au niveau de la location de salle Non classé
TINEPRO	7 639 200 TTC	16 128 000 TTC	-	-	Conforme Classé 3ème
CENTRE DE CONFERENCE YEELBA DE ZINIARE	6 709 526 TTC	15 537 141 TTC	-	-	Conforme Classé 1er
GROUPE TANTIGA	6 990 000 HTVA	15 225 000 HTVA	-	-	Non Conforme : -Absence de prescriptions techniques proposées ; -L'Autorisation d'exercice des activités de restauration délivrée par le Ministère de la Culture et du Tourisme non fourni ; -Certificat de salubrité délivré par les services d'hygiène de la mairie non fourni ; -Certificat de désinfection délivrée par les services d'hygiène de la santé non fourni ; -La preuve de l'existence d'un restaurant justifiant par un contrat de bail non fourni. Non classé
ENNL	6 165 000 HTVA	13 500 000 HTVA	-	-	Non Conforme : -Absence de prescriptions techniques proposées ; -L'Autorisation d'exercice des activités de restauration délivrée par le Ministère de la Culture et du Tourisme non fourni ; -Certificat de salubrité délivré par les services d'hygiène de la mairie non fourni ; -Certificat de désinfection délivrée par les services d'hygiène de la santé non fourni ; -La preuve de l'existence d'un restaurant justifiant par un contrat de bail non fourni. Non classé
PRESTIGE RESTO ET SERVICE TRAITEUR	6 840 000 TTC	15 450 000 TTC	-	-	Conforme Classé 2ème
<u>Attributaire :</u> CENTRE DE CONFERENCE YEELBA DE ZINIARE pour un montant minimum de six millions sept cent neuf mille cinq cent vingt-six (6 709 526) F CFA TTC et un montant maximum de quinze millions cinq cent trente-sept mille cent quarante un (15 537 141) F CFA TTC. Le délai de livraison est l'année budgétaire 2026 et le délai de livraison de chaque commande est de trente (30) jours					
<u>Lot 4 :</u> Prestation de pause-café au profit de l'ENAM dans la région du Goulmou (FADA).					
RESTAURANT LA COLOMBE	2 550 900 TTC	5 101 800 TTC	-	-	Conforme Classé 1er
RESTAURANT LE GRAND GIBIER	1 900 000 HTVA	3 800 000 HTVA	-	-	Non Conforme : -Absence de prescriptions techniques proposées ; -L'Autorisation d'exercice des activités de restauration délivrée par le Ministère de la Culture et du Tourisme non fourni ; -Certificat de désinfection délivrée par les services d'hygiène de la santé non fourni ;

					-La preuve de l'existence d'un restaurant justifiant par un contrat de bail non fourni ; -Liste du matériel notarié non fourni. Non classé

Attributaire : ***RESTAURANT LA COLOMBE pour un montant minimum de deux millions cinq cent cinquante mille neuf cent (2 550 900) F CFA TTC et un montant maximum de cinq millions cent un mille huit cent (5 101 800) F CFA TTC. Le délai de livraison est l'année budgétaire 2026 et le délai de livraison de chaque commande est de trente (30) jours.***

MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

DEMANDE DE PRIX N°2026-002/MICA/SG/DMP pour l'acquisition de billets d'avion au profit du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat
- Référence de la date de publication de l'avis : revue des marchés publics N° 4310 du jeudi 08/01/2026, page 16
Convocation CAM pour l'ouverture : lettre N° 2026 - 045/MICA/SG/DMP/SMF-PC du 15/01/2026
Date de dépouillement : 19/01/2026 - Date de délibération : 19/01/2026 - Nombre de plis reçus : Quatre (04)
Nombre de lots : Lot unique - Financement : Budget Etat ; Exercice 2026

Soumissionnaires	Montant lu en F CFA HTVA	Montant lu en F CFA TTC	Montant corrigé en F CFA HTVA	Montant corrigé en F CFA TTC	Observations	Rang
ACQUISITION DE BILLETS D'AVION AU PROFIT DU MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT (MICA)						
E = 25 800 000 P = 23 563 333 M = 24 905 333 85%*M = 21 169 533 Seuil de tolérance : 20 111 057						
KAISER VOYAGE	Min : 8 010 000 HTVA Max : 24 770 000 HTVA	-	Min : 8 010 000 HTVA Max : 24 770 000 HTVA	-	Conforme	3ème
SOFA VOYAGE ET TOURISME	Min : 7 800 000 HTVA Max : 25 700 000 HTVA	-	Min : 7 800 000 HTVA Max : 25 700 000 HTVA	-	Non Conforme: Discordance entre le montant en lettre et le montant en chiffre sur la caution de soumission	Non classé
MAUBAH VOYAGES	Min : 7 520 000 HTVA Max : 23 000 000 HTVA	-	Min : 7 520 000 HTVA Max : 23 000 000 HTVA	-	Conforme	2ème
GLOBAL TRADE COMPANY	Min : 7 460 000 HTVA Max : 22 900 000 HTVA	-	Min : 7 460 000 HTVA Max : 22 900 000 HTVA	-	Conforme	1er
ATTRIBUTAIRE :	***GLOBAL TRADE COMPANY, pour un montant minimum de sept millions quatre cent soixante mille (7 460 000) francs CFA HTVA et un montant maximum de vingt-deux millions neuf cent mille (22 900 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours par commande, valable pour l'année budgétaire 2026***					

AGENCE NATIONALE DES EVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES

Résultats de la Demande de Prix N°2026-02/MEEA/ANEVE/DG/PRCP du 30/12/2025 pour le gardiennage des locaux au profit de l'Agence Nationale des Evaluations Environnementales (ANEVE) - Référence de la date de publication : revue des marchés publics *N° 4306 du vendredi 02 janvier 2026*
Convocation CAM : lettre N°2026-01/MEEA/SG/ANEVE/DG/PRM du 06/01/2026 - Nombre de plis reçus à l'heure : sept (07) ;
Nombre de plis arrivé en retard : 00 ; Nombre de lots : un (01)

Nombre total des offres conformes	7
Montant total des offres techniques conforme TTC =	77 128 175
P= Moyenne des offres techniquement	11 018 311
E= Le montant prévisionnel	12 460 800
M = 0,6E + 0,4P où	11 883 804
Le montant inférieur de moins de 0,85% à la moyenne Mx0,85	10 101 234
Le montant supérieur de moins de 15% à la moyenne Mx1,15	13 666 375
Seuil de tolérance	505 062
Borne inférieure après seuil de tolérance	9 596 172

Gardiennage des locaux au profit de l'Agence Nationale des Evaluations Environnementales (ANEVE)

Soumissionnaires	Montants mini lus		Montants maxi lus		Montant mini corrigés		Montant maxi corrigés		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
BPS Protection SARL		2 434 840		9 739 361	2 063 424	2 434 840	8 253 696	9 739 361	Conforme : 1er
BPS SARL	1 965 888	-	7 863 552		1 965 888	2 319 748	7 863 552	9 278 991	Conforme : Non classé : Offre anormalement basse
GPS B SARL	-	3 114 998		12 459 993	2 639 829	3 114 998	10 559 316	12 459 993	Conforme : 4ème
YIDOUI SERVICE	-	2 888 598		11 554 390	2 447 964	2 888 598	9 791 856	11 554 390	Conforme : 2ème

MAXIMUM PROTECTION	-	3 115 200		12 460 800	2 640 000	3 115 200	10 560 000	12 460 800	Conforme : 5ème
OMNI SERVICE LTD	1 958 610	-	7 834 440		1 958 610	2 311 160	7 834 440	9 244 639	Conforme : Non classé : Offre anormalement basse
LIONS SECURITY SARL	-	3 097 500		12 390 000	2 625 000	3 097 500	10 500 000	12 390 000	Conforme : 3ème

Attributaire : BPS Protection SARL pour un montant total minimum deux millions soixante-trois mille quatre cent vingt-quatre (2 063 424) francs CFA HTVA soit deux millions quatre cent trente-quatre mille huit cent quarante (2 434 840) francs CFA TTC et un montant maximum de huit millions deux cent cinquante-trois mille six cent quatre-vingt-seize (8 253 696) francs CFA HTVA soit neuf millions sept cent trente-neuf mille trois cent soixante un (9 739 361) francs CFA TTC ; avec un délai d'exécution de trois cent soixante-cinq (365) jours et quatre-vingt-dix (90) jours pour chaque commande.

Résultats de la Demande de Prix N°2026-01/MEEA/ANEVE/DG/PRCP du 30/12/2025 pour l'entretien et le nettoyage des locaux au profit de l'Agence Nationale des Evaluations Environnementales (ANEVE) –
Référence de la date de publication : revue des marchés publics N° 4306 du vendredi 02 janvier 2026
Convocation CAM : lettre N°2026-02/MEEA/SG/ANEVE/DG/PRM du 06/01/2026 - Nombre de plis reçus à l'heure : quatorze (14) ;
Nombre de plis arrivé en retard : 00 ; Nombre de lots : deux (02)

Nombre total des offres conformes	5
Montant total des offres techniques conforme TTC =	42 479 716
P= Moyenne des offres techniquement	8 495 943
E= Le montant prévisionnel	11 000 000
M = 0,6E + 0,4P où	9 998 377
Le montant inférieur de moins de 0,85% à la moyenne Mx0,85	8 498 621
Le montant supérieur de moins de 15% à la moyenne Mx1,15	11 498 134
Seuil de tolérance	424 931
Borne inférieure après seuil de tolérance	8 073 690

Lot 1 : entretien et nettoyage des locaux au profit de l'ANEVE)

Soumissionnaires	Montants mini lus		Montants maxi lus		Montant mini corrigés		Montant maxi corrigés		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
EL DECOR			4 964 000	-					Non conforme : Montant minimum non proposé sur la lettre de soumission
NADO SERVICES BURKINA	1 712 800	-	6 851 200						Non conforme : non-respect des caractéristiques techniques proposées, pour n'avoir pas joint la copie légalisée du permis de conduire de catégorie C
YAMGANDE SERVICES SARL	-	2 006 000		8 024 000	5 100 000	6 018 000	20 400 000	24 072 000	Non Conforme : Variation de + 200% des montants minimum et maximum résultant de la correction des montants dû au non respect de la formule de calcul conformément au bordereau des prix. Montant minimum = colonne (trimestriel) ((02)x(03)x(04)) x 3 et maximum (Montant total) = colonne (05)x4
ESANAD	-	2 015 110		8 060 438	1 707 720	2 015 110	6 830 880	8 060 438	Conforme : non classé : Offre anormalement basse
ETOILE MULTI SERVICES	-	2 033 612		8 134 448	5 170 200	6 100 836	20 680 800	24 403 344	Non Conforme : Variation de + 200% des montants minimum et maximum résultant de la correction des Montants dû au non respect de la

									formule de calcul conformément au bordereau des prix. Montant minimum = colonne (trimestriel) ((02)x(03)x(04)) x 3 et maximum (Montant total) = colonne (05)x4
J M SERVICES	1 763 400	-	7 053 600		5 170 200	6 100 836	20 680 800	24 403 344	Non Conforme : Variation de + 200% des montants minimum et maximum résultant de la correction des Montants dû au non respect de la formule de calcul conformément au bordereau des prix. Montant minimum (trimestriel)= colonne ((02)x(03)x(04)) x 3 et maximum (Montant total) = colonne (05)x4. Correction de l'item 2 : Erreur sur la moyenne du jour/mois : 7 au lieu de 8
YIKORE INTERNATIONAL	-	1 995 852		7 983 408	5 074 200	5 987 556	20 296 800	23 950 224	Non Conforme : Variation de + 200% des montants minimum et maximum résultant de la correction des montants dû au non respect de la formule de calcul conformément au bordereau des prix. Montant minimum (trimestriel) = colonne ((02)x(03)x(04)) x 3 et maximum (Montant total) = colonne (05)x4
CHIC DECOR	-	2 112 106		8 448 422	1 789 920	2 112 106	7 159 680	8 448 422	Conforme 2ème
NIDIS SARL	1 875 000	-	7 500 000		1 875 000	2 212 500	7 500 000	8 850 000	Conforme : 3ème
ENTREPRISE S. E. N	1 695 420	-	6 781 680						Non conforme : Caution de soumission de 330 000 jointe pour les lots 1 et 2) Lettre de soumission adressée au Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement au lieu de l'ANEVE
ETS WALBEOGO ROSALIE	1 710 000		6 840 000		1 890 000	2 230 200	7 560 000	8 920 800	Conforme : 4ème Variation de +10,53% dû à la correction sur le devis (Erreur sur la quantité à l'item 11 : 2 au lieu de 14)

BASYIRE SERVICES	1 722 300	-	6 889 200		1 722 300	2 032 314	6 889 200	8 129 256	Conforme : 1er
ETS WENDKUUNI	-	1 419 540		8 000 400					Non conforme : Lettre de soumission adressée au Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement au lieu de l'ANEVE
SYMY	566 430	-	6 797 160		556 430	668 387	2 265 720	2 673 550	Non Conforme : Variation de -60,67% au minimum et au maximum résultant de la correction des montants minimum (trimestriel) = colonne ((02)x(03)x(04)) x 3 et maximum (Montant total) = colonne (05)x4 conformément au bordereau des prix. Offre déséquilibrée

Attributaire : Lot 1 : BASYIRE SERVICES pour un montant total minimum d'un million sept cent vingt-deux mille trois cents (1 722 300) francs CFA HTVA soit deux millions trente et un mille trois cent quatorze (2 031 314) francs CFATTC et un montant maximum de six millions huit cent quatre-vingt-neuf mille deux cents (6 889 200) francs CFA HTVA soit Huit millions cent vingt-neuf mille deux cent cinquante-six (8 129 256) francs CFA TTC; avec un délai d'exécution de trois cent soixante-cinq (365) jours et quatre-vingt-dix (90) jours pour chaque commande.

Lot 2 : entretien et nettoyage des locaux au profit de l'ARO.

Nombre total des offres conformes	5
Montant total des offres techniques conforme TTC =	22 888 082
P= Moyenne des offres techniquement	4 577 616
E= Le montant prévisionnel	6 000 000
M = 0,6E + 0,4P où	5 431 047
Le montant inférieur de moins de 0,85% à la moyenne Mx0,85	4 616 390
Le montant supérieur de moins de 15% à la moyenne Mx1,15	6 245 704
Seuil de tolérance	230 819
Borne inférieure après seuil de tolérance	4 385 570

Soumissionnaires	Montants mini lus		Montants maxi lus		Montant mini corrigés		Montant maxi corrigés		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
EL DECOR	-	-	4 964 428						Montant minimum non proposé sur la lettre de soumission
NADO SERVICES BURKINA	940 000	-	3 760 400	-					Non conforme : non-respect des caractéristiques techniques proposées, pour n'avoir pas joint la copie légalisée du permis de conduire de catégorie C
YAMGANDE SERVICES SARL	1 050 000	-	-	4 200 900	2 670 000	3 150 600	10 680 000	12 602 400	Non Conforme : Variation de + 200% des montants minimum et maximum résultant de la correction des Montants minima. Non respect de la formule de calcul conformément au bordereau des prix. Montant minimum (trimestriel) = colonne (02)x(03)x(04)) x 3 et maximum

									(Montant total) = colonne (05)x4
ETOILE MULTI SERVICES	-	1 100 940	-	4 403 760	2 799 000	3 302 820	11 196 000	13 211 280	Non Conforme : Variation de + 200% des montants minimum et maximum résultant de la correction des Montants minima. Non respect de la formule de calcul conformément au bordereau des prix. Montant minimum (trimestriel) = colonne ((02)x(03)x(04)) x 3 et maximum (Montant total) = colonne (05)x4
J M SERVICES	975 000	-	3 900 000	-	2 925 000	3 451 500	11 196 000	13 211 280	Non Conforme : Variation de + 200% des montants minimum et maximum résultant de la correction des Montants minima. Non respect de la formule de calcul conformément au bordereau des prix. Montant minimum (trimestriel)= colonne ((02)x(03)x(04)) x 3 et maximum (Montant total) = colonne ((05)x4
YIKORE INTERNATIONAL	1 074 980	-	4 299 920	-	2 733 000	3 224 940	10 932 000	12 899 760	Non Conforme : Variation de + 200% des montants minimum et maximum résultant de la correction des Montants minima. Non respect de la formule de calcul conformément au bordereau des prix. Montant minimum (trimestriel) = colonne ((02)x(03)x(04)) x 3 et maximum (Montant total) = colonne ((05)x4
CHIC DECOR	-	1 148 164	-	4 592 654	973 020	1 148 164	3 892 080	4 592 654	Conforme 2ème
NIDIS SARL	1 116 000	-	4 464 000		1 116 000	1 316 880	4 464 000	5 267 520	Conforme : 3ème
ENTREPRISE S. E. N	-	945 810	-	3 783 240					Non conforme : Caution de soumission de 330 000 jointe pour les lots 1 et 2), Lettre de soumission adressée au Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de

									l'Assainissement au lieu de l'ANEVE
ETS WALBEOGO ROSALIE	932 040	-	3 728 160	-	932 040	1 099 807	3 728 160	4 399 229	Conforme : 1er
BASYIRE SERVICES	927 750	-	3 711 000	-	1 722 300	2 032 314	3 711 000	4 378 980	Conforme. Non classée. Offre anormalement basse
ETS WENDKUUNI		1 097 400		4 389 600					Non conforme : Lettre de soumission adressée au Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement au lieu de l'ANEVE
SYMY	912 360	-	3 649 440	-	900 360	1 062 425	3 601 440	4 249 699	Conforme. Non classée. Offre anormalement basse

Attributaire lot 2 : ETS WALBEOGO ROSALIE pour un montant total minimum de neuf cent trente-deux mille quarante (932 040) francs CFA HTVA soit un million quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent sept (1 099 807) francs F CFA TTC et un montant maximum de trois millions sept cent vingt-huit mille cent soixante (3 728 160) francs CFA HTVA soit quatre millions trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent vingt-neuf (4 399 229) francs CFA TTC; avec un délai d'exécution de trois cent soixante-cinq (365) jours et quatre-vingt-dix (90) jours pour chaque commande.

SOCIETE NATIONALE E GESTION DU STOCK DE SECURITE ALIMENTAIRE

Demande de prix : N°2025-027/SONAGESS/DG/DMP du 16/12/2025 pour fourniture de pause-café et pause déjeuner pour les activités au profit de la SONAGESS (marchés à commandes) - Financement : Budget SONAGESS -EXERCICE 2026
Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés Publics N°4299-4300 du mercredi au jeudi,24-25/012/2025
Date de dépouillement : 06/01/2026 - Référence de la lettre de convocation de la CAM : Lettre n° 2025-1781/SONAGESS/DG/DMP du 26/12/2025
Nombre de lots : Unique - Nombre de soumissionnaires : Douze (12)

N°	Soumissionnaires	MONTANT LU EN FCFA		MONTANT CORRIGE EN FCFA		Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Lot unique : fourniture de pause-café et pause déjeuner pour les activités de la SONAGESS au profit de la SONAGESS (marchés à commandes)							
1	MULTI SERVICE WENDKUNI	-	Mini= 8 321 401 Maxi= 24 992 297	-	Mini= 8 321 401 Maxi= 24 992 297	Conforme après confirmation des prix	1er
2	Club Belko	-	Mini= 8 374 300 Maxi= 25 151 500	-	Mini= 8 374 300 Maxi= 25 151 500	Conforme après confirmation des prix	2ème
3	PRINCESSE YRA	Mini= 7 331 750 Maxi= 28 054 500	-	Mini= 7 331 750 Maxi= 28 054 500	Mini= 9 441 392 Maxi= 28 346 538	Non conforme parce qu'elle a déclaré une (01) seule personne sur deux (02) demandées	Non classé
4	MULTI SERVICE LE REGAL	Mini= 8 605 375 maxi=25 837 875	Mini= 9 465 913 maxi=28 421 663	Mini= 8 605 375 maxi=25 837 875	Mini= 9 465 913 maxi=28 421 663	Conforme	3ème
5	Golden Restaurant	-	Mini= 7 940 048 Maxi= 23 841 043	-	Mini= 7 940 048 Maxi= 23 841 043	Conforme mais non retenu pour offre financière en deçà du seuil de tolérance	Non classé
6	HARMONIE SERVICE HA.RE.CA	-	Mini= 8 060 030 Maxi= 24 200 000	-	-	Conforme mais non retenu pour offre financière en deçà du seuil de tolérance	Non classé
7	ESANAD	-	Mini= 8 065 277 Maxi= 24 218 700	-	Mini= 8 065 277 Maxi= 24 218 700	Conforme mais non retenu pour offre financière en deçà du seuil de tolérance	Non classé
8	CROSSROADS CAFE	-	Mini= 9 402 800 Maxi= 28 228 200	-	-	Non-conforme pour spécifications techniques non conformes (absence de poulet grille ou frit : ¼ ou ½ et de carpe par personne dans son plat principal dans le menu proposé)	Non classé

9	LE PALMARES RESTAURANT-BAR	Mini= 8 993 500 Maxi= 27 004 750	Mini= 10 612 330 Maxi= 31 865 605	-	-	Non-conforme pour spécifications techniques non conformes (absence d'olives, de friands, de chicorée, de menthe, la non précision de la quantité d'eau minérale dans sa pause-café. Aussi, la non précision du couscous de la pomme de terre frite ou sautée ou gratin. Aussi l'absence de zamné avec du couscous de petit mil, gnon. L'absence de brochettes de filets de bœuf : 2 par personne, de ½ carpe par personne dans sa pause déjeuner)	Non classé
10	FESTIN DU TERROIR	-	Mini= 7 905 700 Maxi= 23 738 550	-	Mini= 7 905 700 Maxi= 23 738 550	Conforme mais non retenu pour offre financière en deçà du seuil de tolérance	Non classé
11	TINEPRO	-	Mini= 8 074 303 Maxi= 24 245 595	-	Mini= 8 074 303 Maxi= 24 245 595	Non-conforme pour spécifications techniques non conformes (Pas précision de la quantité de l'eau minérale dans la pause déjeuner)	Non classé
12	RESTAURANT-BAR CLUB 23	Mini = 7 331 750 Maxi=28 054 500	-	Mini = 7 331 750 Maxi=28 054 500	-	Non conforme : Garantie de soumission non jointe à l'offre	Non classé

Attributaire : MULTI SERVICE WENDKUNI pour un montant minimum TTC de huit millions trois cent-vingt-un mille quatre cent un (8 321 401) FCFA et un montant maximum TTC de vingt-quatre millions neuf cent quatre-vingt-douze mille deux cent quatre-vingt-dix-sept (24 992 297) FCFA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours, Seuil Offre anormalement Basse = (0,85*M) : 25.618.927F CFA TTC et seuil de tolérance : 24.337.981F CFA TTC.
Montant prévisionnel : 33.324.000 F CFA TTC

LA POSTE BURKINA FASO

DEMANDE DE PRIX N°2025-028/LA POSTE BF/DG/DM/DMFPC POUR L'ACQUISITION DE SCANNERS INDIVIDUELS PLAT, SWITCHES, ROUTEURS, IMPRIMANTES NOIRS BLANCS ET SERVEURS INFORMATIQUES AU PROFIT DE LA POSTE BURKINA FASO
Financement : budget LA POSTE BF - Gestion 2025 - Dépouillement : 14 Novembre 2025
Date de publication : N° 4264 – Mercredi 05 novembre 2025
Nombre de plis reçus : Lot 01 : deux (02) plis
Lot 02 : un (01) plis
Lot 03 : un (01) plis
TRAVAUX RECAPITULATIFS

Lot 1 : Acquisition de scanner individuel plat, switch et imprimante noir-blanc
Budget = 28 050 000 FCFA Moyenne : 33 220 888 - Intervalle : de 28 237 755 à 38 204 021

Soumissionnaires	Montant lu HT FCFA	Montant lu TTC F CFA	Montant corrigé TTC F CFA	Différence du montant corrigé (TTC F CFA)	Classement	Observations
REVIVAL TECHNOLOGIES ET CONSEILS	39 166 840	46 216 871	54 128 920	7 911 949	Non classée	NON CONFORME. Offre financière hors envelope
JEHO NISSI	17 139 750	20 224 905	-	-	Non classée	NON CONFORME. La référence L2759A proposée par le soumissionnaire est celui du scanner individuel HP ScanJet Pro 2000 S1 et non celui qui est présenté dans le prospectus qui est un scanner HP SCANJET PRO 3600 F1 dont la réfgérence est 20 G06A
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE	***INFRUCTUEUX***					

Lot 2 : Acquisition de matériels informatiques pour le site de replis (switch, routeur et imprimante noir-blanc)
Budget : 17 000 000; Moyenne : 12 400 620 - Intervalle : de 10 540 527 à 14 260 713

Soumissionnaires	Montant lu HT FCFA	Montant lu TTC F CFA	Montant corrigé TTC F CFA	Différence du montant corrigé (TTC F CFA)	Classement	Observations
JEHO NISSI	10 509 000	12 400 620	-	-	Non classée	NON CONFORME. Le routeur de marque Cisco Catalyst C8300-1N1S-4T2X demandé doit avoir une licence illimitée. Alors que celui proposé par le soumissionnaire est en licence limitée
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE	***INFRUCTUEUX***					

Lot 3 : Acquisition d'un serveur pour la mise en place d'une base test
Budget : 13 000 000; Moyenne : 9 500 180 - Intervalle : de 8 075 153 à 10 925 207

Soumissionnaires	Montant lu HT FCFA	Montant lu TTC F CFA	Montant corrigé TTC F CFA	Différence du montant corrigé (TTC F CFA)	Classement	Observations
JEHO NISSI	8 051 000	9 500 180	-	-	1er	CONFORME

ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE	***JEHO NISSI pour un montant TTC de neuf millions cinq cent mille cent quatre vingt (9 500 180) F CFA pour un délai d'exécution de soixante (60) jours***

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE DU BURKINA

Note de synthèse de la manifestation d'intérêt n° 2025/051/CNSS/DESG/SM en vue de la sélection d'un bureau d'étude pour la réalisation d'une étude de faisabilité, d'impact économique, de rentabilité et architecturale pour les travaux de construction d'un immeuble de sept (07) étages avec sous-sol à usage professionnel et d'habitation sur le terrain de la cité Saint Exupérie à Ouagadougou au profit de la CNSS
Date de publication : 22 octobre 2025 - N° de la Revue : 4254 - Nombre de plis reçus : 11 - Date d'ouverture : 05 novembre 2025
Date de délibération : 08 décembre 2025

N° Plis	Soumissionnaires	Être un bureau d'étude pluridisciplinaire composé d'architectes, d'ingénieurs, promoteurs immobiliers et d'économistes dans les domaines concernés par l'étude	Avoir dix (10) années d'expérience dans le domaine	Marchés analogues non conformes fournis	Marchés analogues conformes fournis	Rang
1	GROUPEMENT LE BATISSEUR DU BEAU SARL/MEMO SARL	Conforme	Conforme	28	91	1er et retenu pour la suite de la procédure
2	GROUPEMENT SOJò SARL/ ATELIERS 3 ARCHITECTES/ BAT INGENIERIE EXPERTISE/ BETAT-IC	Conforme	Conforme	37	32	2ème et retenu pour la suite de la procédure
3	GROUPEMENT CABINET DERLIZ SARL/CADY SARL/CAFI-B	Conforme	Conforme	13	28	3ème et retenu pour la suite de la procédure
4	GROUPEMENT CAURIS/ J CONSULT	Conforme	Conforme	13	21	4ème et retenu pour la suite de la procédure
5	GROUPEMENT CARUR SARL/2M INVEST CONSULT INTEGRAL IC	Conforme	Conforme	07	19	5ème et retenu pour la suite de la procédure
5ème ex	GROUPEMENT ARDI/ SISDEV	Conforme	Conforme	35	19	5ème ex-aequo et retenu pour la suite de la procédure
6	GROUPEMENT EMGC SARL/ ARCHI-MAS A.A/ BUREAU D'ETUDES SERAT	Conforme	Conforme	16	13	Non retenu pour la suite de la procédure
7	GROUPEMENT G5 ASSOCIATES/FORVIS MAZARS	Conforme	Conforme	24	09	Non retenu pour la suite de la procédure
8	IFC AFRIQUE	Conforme	Conforme	03	08	Non retenu pour la suite de la procédure
9	GROUPEMENT BUREAU BETRA/OHM INGENIERIE ET SERVICES/BAT INTERNATIONAL SARL	Conforme	Conforme	14	05	Non retenu pour la suite de la procédure
10	GROUPEMENT BETEPRO/ DABA.CITIES	Conforme	aucun document (RCCM,) ne prouve l'expérience de 10 ans du bureau d'étude	Non fourni	Non fourni	Non retenu pour la suite de la procédure

SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDROCARBURES (SONABHY)

Rectificatif suite à un recours préalable du cabinet SATA AFRIQUE SA du 06 janvier 2026 et à la décision N°2026-L0024/ARCOP/ORD

Demande de Propositions n°2025-002/MICA/SONABHY relative au recrutement d'un cabinet pour les études architecturales et techniques des travaux d'aménagement et de construction de bâtiment administratif R+2 extensible en R+3.
Référence publication de l'avis : Quotidien N° 4172 du lundi 30 juin 2025.
Publication des résultats de la MI : Quotidien des marchés publics N° 4235 du jeudi 25 septembre 2022.
Date de dépouillement : 15 Juillet 2025 ; Nombres de soumissionnaires : treize (13)
Nombre de consultants retenus sur la liste restreinte : six (06) - Nombre de consultants ayant soumis des propositions : six (06)
Financement : Budget SONABHY - Méthode de sélection : qualité technique et coût
Score technique minimum requis : 75 points - Date d'ouverture des offres techniques : 14 novembre 2025.
Date de délibération des offres techniques : 18 décembre 2025

Consultants	Critères			Total des points obtenus /100 points	Rang	Observation
	Qualité de la Proposition/ 05 points	Méthodologie / 35 points	Personnel proposé / 60 points			

GROUPEMENT CARURE/ HARMONY SARL/AC CONCEPT IC/AFRIK STUDIO& PARTNERS	2,00	20,50	56,00	78,50	5ème	Retenu pour la suite de la procédure
G5 ASSOCIATES	3,00	26,00	58,00	87,00	4ème	Retenu pour la suite de la procédure
GROUPEMENT ACAT SARL/CREA ASSOCIATES SARL/GRETECH SARL	2,00	25,50	60,00	87,50	3ème	Retenu pour la suite de la procédure
SATA AFRIQUE SA	3,00	29,50	60,00	92,50	2ème	Retenu pour la suite de la procédure
LE BATISSEUR DU BEAU	3,25	29,50	60,00	92,75	1er	Retenu pour la suite de la procédure
GROUPEMENT CEITP/ ACARDE/ AAPUI	-	-	-	-	non classé	Non Retenu reçu d'achat du dossier non acheté
CONCLUSION	***Conformément à la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC) et au score technique minimum requis de 75 points, les consultants suivants sont retenus pour l'ouverture des propositions financières : GROUPEMENT CARURE/ HARMONY SARL/AC CONCEPT IC/AFRIK STUDIO& PARTNERS, G5 ASSOCIATES, GROUPEMENT ACAT SARL/CREA ASSOCIATES SARL/GRETECH SARL, SATA AFRIQUE SA, LE BATISSEUR DU BEAU.***					

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Appel d'offres n° 022/2025 lancé pour la fourniture, l'installation et la mise en service de cellules primaires 36 kV à Ouaga, Bobo-Dioulasso et Dori.
Publication de l'avis : Quotidien n° 4251 du vendredi 17 octobre 2025 des Marchés Publics
Financement : Fonds Propres SONABEL
Lot unique : fourniture, installation et mise en service de cellules primaires 36 kV à Ouaga, Bobo-Dioulasso et Dori

Entreprises	MONTANT INITIAL FCFA TTC	MONTANT CORRIGE FCFA TTC	Observations
MCE SARL	370 396 947	370 396 947	Conforme
SIPIEH	363 383 928	363 383 928	Non conforme L'entreprise SIPIEH : n'a pas fait cas des cellules EFACEC (QBN7) ; n'a pas fourni de catalogues et de prospectus sur les cellules, les transformateurs de courant et de tension ,ni même sur certains relais ; n'a pas fourni d'autorisation du fabriquant de cellules EFACEC .

Attributaire provisoire : MCE SARL pour un montant TTC de trois cent soixante-dix millions trois cent quatre-vingt-seize mille neuf cent quarante-sept (370 396 947) F CFA avec un délai d'exécution de 300 jours

OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Demande de Prix N°027/2025/ONEA/DG/SG/DM/SMFC pour la fourniture et l'installation d'armoires de compensation automatique au profit de l'ONEA
- Financement : Budget ONEA, gestion 2025 - Publication : Revue des marchés publics N°4282 du lundi 01 Décembre 2025.
Budget prévisionnels : Lot 1 : quatre-vingt-dix millions cinq cent mille (90 500 000) FCFA ;
Lot 2 : cinquante-neuf millions (59 000 000) FCFA ;
Date d'ouverture des plis : 12/12/2025 - Nombre de plis : deux (02) - Date de délibération jeudi 22/12/ 2025.
Lot 1 : Fourniture et installation d'armoires de compensation automatique et armoires de commande.

SOUMISSIONNAIRES	MONTANTS EN FCFA TTC				OBSERVATIONS
	LUS		CORRIGES		**Budget prévisionnels = 90 500 000 FCFA** **Borne inférieure = 76 917 323 FCFA** **Borne supérieure = 104 064 614 FCFA**
	Montant HTVA	Montant TTC	Montant HTVA	Montant TTC	
SIPIEH	-	90 477 422	-	90 477 422	Offre conforme et classée 1er
ENCES-INT SARL	-	87 280 500	-	87 280 500	Offre Non conforme : - Au niveau des caractéristiques de l'item 1 la gamme de produit proposé est EasyLogic PFC Capacitor au lieu de PowerLogic demandé dans le dossier. - Au niveau des caractéristiques de l'item 2 la gamme de produit proposé est Varplus au lieu de PowerLogic demandé dans le dossier. (Exigences non respectées) - Schéma unifilaire de la puissance des équipements commandés par l'armoire non fourni. - Les prospectus et fiches techniques des automates et cartes entrées sorties, disjoncteurs, relais, pupitre, contacteurs, voyants, relais de commande et de protection, variateurs, borniers, commutateurs non fournis. - La liste détaillée du matériel qui sera installé dans l'armoire y compris les informations d'automatisme et de télégestion ne sont pas fournis. - Seul l'autorisation de fabricant de VEKMAR est fournie, ceux de GRUNDFOS, FLUKE, SCHNEIDER, CHAUVIN ARNOUX, SIEMENS ne sont pas fournis.

ATTRIBUTAIRE	***SIPIEH, Adresse : 02 BP 5086 OUAGADOUGOU 02, tel : 25 43 00 40/70 25 98 67/76 56 69 30, IFU : 00059326V, Email sipieh@yahoo.fr, retenu pour un montant de quatre vingt dix millions quatre cent soixante-dix-sept mille quatre cent vingt-deux (90 477 422) FCFA TTC, avec un délai de livraison de cent quatre vingt (180) jours.***				
Lot 2 : Fourniture d'accessoires de raccordement, de câblage et de système de contrôle					
SOUMISSIONNAIRES	**MONTANTS EN FCFA TTC**				**OBSERVATIONS** **Budget prévisionnel = 59 000 000 FCFA** **Borne inférieure = 50 133 852 FCFA** **Borne supérieure = 67 828 153 FCFA**
	LUS		**CORRIGES**		
	Montant HTVA	**Montant TTC**	**Montant HTVA**	**Montant TTC**	
SIPIEH	-	58 952 506	-	58 952 506	Offre conforme et classée 1er
ENCES-INT SARL	-	55 696 000	-	55 696 000	Offre Non conforme : - Au niveau des caractéristiques de l'item 1 la gamme de produit proposé est EasyLogic PFC Capacitor au lieu de PowerLogic demandé dans le dossier. - Au niveau des caractéristiques de l'item 2 la gamme de produit proposé est Varplus au lieu de PowerLogic demandé dans le dossier. (Exigences non respectées) -Schéma unifilaire de la puissance des équipements commandés par l'armoire non fourni. - Les prospectus et fiches techniques des automates et cartes entrées sorties, disjoncteurs, relais, pupitre, contacteurs, voyants, relais de commande et de protection, variateurs, borniers, commutateurs non fournis - La liste détaillée du matériel qui sera installé dans l'armoire y compris les informations d'automatisme et de télégestion ne sont pas fournis. - Seul l'autorisation de fabricant de VEKMAR est fournie, ceux de GRUNDFOS, FLUKE, SCHNEIDER, CHAUVIN ARNOUX, SIEMENS ne sont pas fournis.
ATTRIBUTAIRE	***SIPIEH, Adresse : 02 BP 5086 OUAGADOUGOU 02, tel : 25 43 00 40/70 25 98 67/76 56 69 30, IFU : 00059326V RCCM BF N°OUA 2015 M 3381, Email : sipieh@yahoo.fr, retenu pour un montant cinquante huit millions neuf cent cinquante deux mille cinq cent six (58 952 506) FCFA TTC, avec un délai de livraison de cent quatre-vingt (180) jours.***				

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics

et des Engagements Financiers

http://www.dgcmef.gov.bf

RESULTATS PROVISOIRES

DES REGIONS

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DEDOUGOU

DEMANDE DE PRIX N° 2026 -04/MS/SG/CHR-DDG/DG/PRCP DU 26 DECEMBRE 2025 POUR LA FOURNITURE DE PAUSES-CAFE ET DEJEUNERS AU PROFIT DU CHR DE DEDOUGOU - FINANCEMENT : Budget CHR-DDG, Gestion 2026
PUBLICATION DE l'AVIS : RMP N°4310 du jeudi 08 janvier 2026 page 38
REFFERENCE DE LA LETTRE D'INVITATION DE LA CAM : N°2026-03/MS/SG/CHR-DDG/DG/PRCP du 12 janvier 2026
DATE DE DEPOUILLEMENT : lundi 19 janvier 2026 - NOMBRE DE PLIS RECUS : six (06)

N°	Soumissionnaires	Montants				Observations
		HTVA LU	TTC LU	HTVA corrigé	TTC corrigé	
01	**YAMBOUM MULTI SERVICE**	-	Min : 3 982 500 Max : 19 800 000	-	-	**Conforme. 2ème**
02	**DANIELLA SARL**	Min : 2 125 000 Max : 17 000 000	-	-	-	**Non conforme :** absence de conteneur isotherme de grande capacité et de chauffe nourriture en acier dans la liste du matériel ; Pièces administratives non fournies.
03	**RESTAURANT LE PRESTIGE**	-	Min : 2 475 000 Max : 19 800 000		Min : 2 475 000 Max : 22 770 000	**Conforme ; 1er** (correction due à une augmentation des quantités qui passent de 4000 à 4600 chacun)
04	**RESTAURANT AMOUNA**	Min : 2 675 000 Max : 21 400 000	-	-	-	**Non conforme** : Absence de CV, diplôme pour le 2ème serveur (OUATTARA Hanifah) ; la liste du matériel n'a pas été fournie.
05	**ENTREPRISE LA TRINITE MONICA**	-	Min : 2 750 000 Max : 22 000 000	-	-	**Non conforme** : Pièces administratives non fournies
06	**SOURGOU SERVICE**	Min : 2 250 000 Max : 18 000 000	-	-	-	**Non conforme** : Pièces administratives non fournies
Intervalle de sélection des offres (anormalement basses ou élevées)					***Borne inf: 19 482 000*** ***Borne sup: 26 358 000***	
Attributaire		***le RESTAURANT LE PRESTIGE pour un montant minimum de deux millions quatre cent soixante-quinze mille (2 475 000) FCFA TTC et un montant maximum corrigé de vingt-deux millions sept cent soixante-dix mille (22 770 000) FCFA TTC. La correction est due à l'augmentation de la quantité des deux items qui passent de 4 000 à 4 600 chacun. Soit une variation de 15% du montant initial de l'offre financière.*** ***Le délai d'exécution de la commande est fonction de la durée de l'activité et la validité du marché est l'année budgétaire 2026.***					

UNIVERSITE NORBERT ZONGO

Demande de prix n°2025-015/MESRI/SG/UNZ/P/PRCP pour le gardiennage et surveillance des locaux de l'Université Norbert ZONGO.
Financement : Budget de l'Université Norbert ZONGO, Exercice 2025
Publication : Lundi 15 décembre 2025 ; RMP 4292, P129 - Lettre de convocation de la CAM : N°2025-0070/UNZ/P/PRCP du 22/12/2025
Date de dépouillement : 26/12/2025 - Date de délibération : 30/12/2026 - Nombre de lots : Deux (02)
Nombre de plis reçus : Onze (11) plis pour le lot 1 et neuf (09) pour le lot 2

SOUMISSIONNAIRES	MONTANT LU EN FCFA				MONTANT CORRIGE EN FCFA				Observations
	Minimum		Maximum		Minimum		Maximum		
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC	

Lot 1									
N.P.S	2 971 000	3 505 780	35 652 000	42 069 360	2 971 000	3 505 780	35 652 000	42 069 360	Conforme
OMNI SERVICE LTD	2 700 000	-	32 400 000	-	2 484 000	2 931 120	29 808 000	35 173 440	Non Conforme Une remise de 8% accordée sur le prix unitaire HTVA par vigile après cette remise le prix unitaire par vigile est en deçà du SMIG
LAFORSEC SECURITY Sarl	2 700 000	-	32 400 000	-	2 700 000	-	32 400 000	-	Conforme Premier ex exæquo mais n'a pas consenti de remise
Général de Prestations de Services du Burkina Sarl	-	9 558 000	-	38 232 000	-	9 558 000	-	38 232 000	Conforme Premier ex exæquo mais n'a pas consenti de remise Le montant minimum correspond à trois (03) au leu de un (01) mois
YIDOUI SERVICE	-	10 281 222/3	-	41 124 888	-	10 281 222/3	-	41 124 888	Conforme Le montant minimum correspond à trois (03) au leu de un (01) mois
E-Vision	-	3 365 124		40 381 488	-	3 365 124	-	40 381 488	Conforme
PLANETE BURKINA SECURITE & PROTECTION (PBSP)	-	3 180 000		38 275 000	-	3 186 000	-	38 232 000	Conforme Premier ex exæquo mais n'a pas consenti de remise Erreur arithmétique au niveau de la facture proforma sur les totaux minimum e t maximum. Minimum : 3 186 000 FCFA au lieu de 3 180 000 FCFA inscrit sur la lettre de soumission et de la facture proforma. Maximum : 38 275 000 FCFA au lieu de 38 232 000 FCFA inscrit sur la lettre de soumission et de la facture proforma.
MAXIMUM PROTECTION	-	3 256 000	-	39 081 600		3 256 000	-	39 081 600	Conforme
SOCIETE DE SECURITE LA REFERENCE	-	3 378 340	-	40 540 080	-	3 378 340	-	40 540 080	Conforme
APS+	-	3 409 610	-	40 915 320	-	3 409 610	-	40 915 320	Conforme
IPSS	3 741 800	-	44 901 600	-	3 741 800	-	44 901 600	-	Non Conforme Montant maximum

									TTC Hors enveloppe
Lot 2 :									
N.P.S	-	411 230	-	4 934 760		411 230	-	4 934 760	Conforme
OMNI SERVICE LTD	315 000	-	3 780 000		289 800	-	3 477 600	-	Non Conforme Une remise de 8% accordée sur le prix unitaire HTVA par vigile, après cette remise le prix unitaire par vigile est en deçà du SMIG (45 000) FCFA
Général de Prestations de Services du Burkina Sarl	-	1 195 458	-	4 781 832	-	1 195 458	-	4 781 832	Conforme Le montant minimum correspond à trois (03) au leu de un (01) mois
YIDOUI SERVICE	-	1 115 100	-	4 460 400	-	1 115 100	-	4 460 400	Conforme Le montant minimum correspond à trois (03) au leu de un (01) mois
PLANETE BURKINA SECURITE & PROTECTION (PBSP)	-	377 600		4 531 200	-	377 600		4 531 200	Conforme
MAXIMUM PROTECTION	-	379 960	-	4 559 520		379 960	-	4 559 520	Conforme
SOCIETE DE SECURITE LA REFERENCE	-	398 250	-	4 779 000	-	398 250	-	4 779 000	Conforme
APS+	-	340 000	-	4 080 000	-	401 200	-	4 814 400	Non Conforme Erreur arithmétique. TVA non prix en compte dans la sommation Non conforme : Taux de variation du montant maximum est égal à 18% donc supérieur à 15%
BISB	-	416 304	-	4 995 648	-	416 304	-	4 995 648	Conforme
Attributaires	***Lot 1 : Infructueux car trois soumissionnaires classés premier ex aequo n'ont pas consenti de remise suite aux correspondances de la CAM leur demandant d'en proposer.*** ***Lot 2 : YIDOUI SERVICE pour un montant minimum TTC de trois cent soixante-onze mille sept cent (371 700) Francs CFA et un montant maximum TTC de quatre millions quatre cent soixante mille quatre cent (4 460 400) Francs CFA pour un délai d'exécution de trente (30) jours par commande pendant l'année budgétaire 2025.***								

Demande de prix N°2025-016/MESRI/SG/UNZ/P/PRCP pour l'entretien et le nettoyage des infrastructures de l'Université Norbert ZONGO.
Financement : Budget de l'Université Norbert ZONGO, Exercice 2026
Publication : Lundi 15 décembre 2025 ; RMP 4292 - Lettre de convocation de la CAM : N°2025-0070/UNZ/P/PRCP du 22/12/2025
Date de dépouillement : 26/12/2025 - Date de délibération : 30/12/2025 - Nombre de lots : Trois (03)
Nombre de plis reçus : Douze (12) plis pour le lot 1, Douze (12) pour le lot 2 et Cinq (05) pour le lot 3

SOUMISSIONN-AIRES	**MONTANT LU EN FCFA**				**MONTANT CORRIGE EN FCFA**				**Observations**
	Minimum		**Maximum**		**Minimum**		**Maximum**		
	HTVA	**TTC**	**HTVA**	**TTC**	**HTVA**	**TTC**	**HTVA**	**TTC**	
Lot 1: Entretien et nettoyage des infrastructures de l'Université Norbert ZONGO									
ENTREPRISE SANGARE NAZI DOMINGO (ESANAD)	-	1 882 229	-	25 669 319	-	1 882 229	-	25 669 319	Non conforme Offre anormalement basse
EB-TP PENGD WENDE	1 966 620	-	22 994 640	-	1 966 620	2 320 612	21 698 640	25 604 395	Non conforme

									Offre anormalement basse Erreur de quantité maxi de l'item 8 .1440 au lieu de 14400
WAIDAM SERVICES SARL	1 843 630	-	21 981 480	-	1 843 630	2 175 483	21 981 480	25 938 146	Conforme
E. BE.CO	2 041 036	2 408 422	22 807 632	26 913 006	2 401 036	2 408 422	21 511 632	25 383 726	Non conforme Offre anormalement basse Item 8 ; erreur de quantité maxi.1440 au lieu de 14400
BILISCO	1 916 667	2 261 667	23 000 000	27 140 000	1 916 667	2 261 667	22 204 160	26 200 909	Conforme Erreur de quantité maxi à l'item 8 :1440 au lieu de 1728 Erreur de quantité maxi à l'item 9 :1728 au lieu de 1440
JU -VI CHRIST	2 069 080	-	24 803 360	-	2 069 080	2 441 514	24 807 360	29 267 965	Conforme Item 9 : erreur de quantité maxi 1728 au lieu de 1720
CEN	1 924 145	2 270 491	23 053 960	27 203 673	1 924 145	2 270 491	23 053 960	27 203 673	Conforme
JM SERVICES	2 793 432	3 296 250	25 891 300	30 551 734	2 793 432	3 296 250	25 891 300	30 551 734	Conforme
ETOILE MULTI SERVICE	-	-	1 966 770	26 000 000	1 666 754	1 966 770	22 033 898	26 000 000	Conforme
GENERAL DE PRESTATIONS DE SERVICES	-	-	2 766 770	25 550 965	2 536 180	2 992 692	23 925 360	28 231 925	Conforme item 1 : Discordance entre le montant en lettre dans le BPU (3) et celui du devis en chiffre (2) Item 5 : erreur de quantité maxi :37 440 au lieu de 37400
YIKORE INTERNATIONAL	-	-	2 751 613	25 375 310	2 523 875	2 978 173	23 776 500	28 056 270	Conforme Item 5 : erreur de quantité maxi : 37 440 au lieu de 37400 Item 1 : Discordance entre le montant en lettre dans le BPU (3) et celui du devis en chiffre (2)
YIDOUI SERVICE	-	-	2 737 388	25 201 213	2 296 270	2 709 599	24 524 760	28 939 217	Conforme item 1 : discordance entre le montant en lettre dans le BPU(3,5) et celui du devis en chiffre (2) Item 5 : erreur de quantité maxi :37 440 au lieu de 37400 Item 17 : discordance entre le montant en lettre (2000) et celui en chiffre (3000)
Lot 2: Entretien, nettoyage des infrastructures et des toilettes du Centre Universitaire de Manga									
ENTREPRISE SANGARE NAZI DOMINGO (ESANAD)		-	310 399	3 724 788	-	-	310 399	3 724 788	Conforme

EB-TP PENGD WENDE	272 121	3 265 452	-	-	-	-	321 103	3 853 233	Conforme
WAIDAM SERVICES SARL	258 960	3 107 520	-	-	-	-	305 573	3 666 874	Conforme
E. BE.CO	-	-	334 974	4 019 684	-	-	334 974	4 019 684	Conforme
JU -VI- CHRIST	-	-	319 202	3 830 423	-	-	319 202	3 830 423	Conforme
CEN	-	-	322 116	3 865 397	-	-	322 116	3 865 397	Conforme
JM SERVICES	265 205	3 182 460			-	-	312 942	3 755 303	Conforme
ETOILE MULTI SERVICE			303 874	3 646 483	-	-	303 874	3 646 483	Conforme
GENERAL DE PRESTATIONS DE SERVICES	-	-	291 687	3 500 239	-	-	291 687	3 500 239	Offre anormalement basse
YIKORE INTERNATIONAL	-	-	296 068	3 552 815	-	-	296 068	3 552 815	Offre anormalement basse
YIDOUI SERVICE	-	-	300 711	3 608 534	-	-	300 711	3 608 534	Offre anormalement basse
EDEMAF	299 486	3 593 832	-	-	-	-	353 393	4 240 722	Conforme
Lot 3: Entretien et nettoyage des toilettes de grande capacité de l'Université Norbert ZONGO									
ENTREPRISE SANGARE NAZI DOMINGO (ESANAD)	-	-	306 859	3 682 308	-	-	306 859	3 682 308	Offre anormalement basse
EB-TP -PENGD WENDE	284 485	3 413 820	-	-	284 485	3 413 820	335 692	4 028 308	Conforme
E.BE.CO	-	-	322 234	3 866 813	-	-	322 234	3 866 813	Conforme
JU VI CHRIST	-	-	352 696	4 232 353	-	-	352 696	4 232 353	Conforme
CEN	-	-	301 000	3 911 983	-	-	301 000	3 911 983	Conforme
Attributaires provisoires	***Lot 1 : Entretien et nettoyage des infrastructures de l'Université Norbert ZONGO :*** ***ETOILE MULTI SERVICE pour un montant minimum TTC de un million neuf cent soixante-six mille sept cent soixante-dix (1 966 770) Francs FCFA et un montant maximum TTC de vingt-six millions (26 000 000) de Francs CFA pour un délai d'exécution de trente (30) jours par commande pendant l'année budgétaire 2026.*** ***Lot 2 : Entretien, nettoyage des infrastructures et des toilettes du Centre Universitaire de Manga :*** ***ETOILE MULTI SERVICE pour un montant minimum TTC de trois cent trois mille huit cent soixante-quatorze (303 874) Francs CFA et un montant maximum TTC de trois millions six cent quarante-six mille quatre cent quatre-vingt-trois (3 646 483) de Francs CFA pour un délai d'exécution de trente (30) jours par commande pendant l'année budgétaire 2026.*** ***Lot 3 : Entretien et nettoyage des toilettes de grande capacité de l'Université Norbert ZONGO*** ***CEN pour un montant minimum TTC de trois cent un mille (301 000) Francs CFA et un montant maximum TTC de trois millions neuf cent onze mille neuf cent quatre-vingt-trois (3 911 983) Francs CFA pour un délai d'exécution de trente (30) jours par commande pendant l'année budgétaire 2026.***								

Demande de prix N°2025-017/MESRI/SG/UNZ/P/PRCP pour la fourniture de pause café et pause déjeuner au profit de l'Université Norbert ZONGO.
Financement : Budget de l'Université Norbert ZONGO, Exercice 2026
Publication : Lundi 15 décembre 2025 ; RMP 4292 - Lettre de convocation de la CAM : N°2025-0070/UNZ/P/PRCP du 22/12/2025
Date de dépouillement : 26/12/2025 - Date de délibération : 30/12/2025 ;
Nombre de lots : Deux (02) - Nombre de plis reçus : Neuf (09) plis pour le lot 1, Deux (02) pour le lot 2.

SOUMISSIONN-AIRES	**MONTANT LU EN FCFA**				**MONTANT CORRIGE EN FCFA**				**Observations**
	Minimum		**Maximum**		**Minimum**		**Maximum**		
	HTVA	**TTC**	**HTVA**	**TTC**	**HTVA**	**TTC**	**HTVA**	**TTC**	
Lot 1: Fourniture de pause- café et pause - dejeuner au profit de l'Université Norbert ZONGO									
ENTREPRISE SANGARE NAZI DOMINGO (ESANAD)	-	6 571 510	-	35 079 000	-	6 571 510	-	35 079 000	Conforme
RESTAURANT LE GOUT DU JOUR	7 832 000	-	33 520 000	-	-	8 621 800	-	36 872 000	Conforme
KONDIKBRENA-SERVICE	7 655 200		34 157 000	-	-	8 420 720	-	37 572 700	Conforme
OGAZA HOTEL	-	9 621 315	-	42 012 300	-	9 621 315	-	42 012 300	Conforme
SENA- SERVICES	-	6 475 000	-	35 604 500	-	6 475 000	-	35 604 500	Conforme
CMSI-SARL	-	10 485 200	-	46 706 000	-	10 824 000	-	47 806 000	Non conforme. Item 1 : Discordance entre le montant en lettre (3500) et celui en

									chiffre (3000) au niveau du BPU Offre financière maximum hors enveloppe
RESTAURANT LA FORET	-	10 418 375	-	46 557 500	-	10 418 375	-	46 557 500	Conforme
ENTREPRISE LA TRINITE MONICA	-	9 488 600	-	38 610 000	-	9 770 833	-	44 254 650	Conforme Item 3 cocktail non facturé. La somme des soumissions est de 82100. La moyenne est de 10 263 C'est ce prix unitaire qui lui a été appliquée
OSWE SERVICE	-	7 409 930	-	36 806 000	-	7 409 930	-	36 806 000	Conforme
Lot 2: Fourniture de pause- café et pause- déjeuner au profit du Centre Universitaire de Manga									
ENTREPRISE SANGARE NAZI DOMINGO (ESANAD)	-	342 100	-	2 671 460		342 100		2 671 460	Conforme
TENGA BUSINESS SERVICE -SARL	-	363 750	-	2 694 500		363 750		2 694 500	Non Conforme Caution de soumission non fournie

Attributaires provisoires	***Lot 1 : Fourniture de pause -café et pause -déjeuner au profit de l'Université Norbert ZONGO*** ***SENA -SERVICES pour un montant minimum TTC de sept millions quatre cent quarante-six mille deux cent cinquante (7 446 250) Francs FCFA et un montant maximum TTC de quarante millions neuf cent quarante-cinq mille sept cent cinquante (40 945 750) Francs CFA après une augmentation de 15 % des quantités minimum et maximum de tous les items pour un délai d'exécution de trente (30) jours par commande pendant l'année budgétaire 2026.*** ***Lot 2 : Fourniture de pause- café et pause- déjeuner au profit du Centre Universitaire de Manga*** ***ENTREPRISE SANGARE NAZI DOMINGO (ESANAD) pour un montant minimum TTC de trois cent quatre-vingt-trois mille cent cinquante-deux (383 152) Francs FCFA et un montant maximum TTC de deux millions neuf cent quatre-vingt-douze mille trente-cinq (2 992 035) Francs CFA après une augmentation de 12 % des quantités minimum et maximum de tous les items pour un délai d'exécution de trente (30) jours par commande pendant l'année budgétaire 2026***

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics

et des Engagements Financiers

http://www.dgcmef.gov.bf

APPELS D'OFFRES

DES MINISTERES ET INSTITUTIONS MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

Fournitures et Services courants

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE TENGANDOGO

Fourniture de savon de lessive en poudre désinfectant et détergent.

Avis de demande de prix à commande
N°2026/03/MS/SG/CHU-T
Date : 21/01/2026
Financement : BUDGET – CHU-T-Gestion 2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2026, du Centre Hospitalier Universitaire de Tengandogo (CHU-T).

Le Centre Hospitalier Universitaire de Tengandogo (CHU-T) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPX) lance une demande de prix ayant pour objet la **fourniture de savon de lessive en poudre désinfectant et détergent** tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les fournitures sont en lot unique
Lot unique : fourniture de savon de lessive en poudre désinfectant et détergent.

Le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2026 et le délai de livraison ne devrait pas excéder trente **(30) jours par commande.**

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du Directeur des Marchés Publics du Centre Hospitalier Universitaire de Tengandogo (CHU-T). 11BP 104 Ouaga CMS 11, tél : 25 49 09 00.
Les exigences en matière de qualifications sont :
Capacité technique : Voir le DPDPX pour les informations détaillées.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux du Directeur des Marchés Publics du Centre Hospitalier Universitaire de Tengandogo (CHU-T). 11BP 104 Ouaga CMS 11, Tél : 25 49 09 00 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20.000) F CFA** à la caisse du CHU-T. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le candidat.

Les offres présentées en un original et (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **trois cent mille (300 000) F CFA** devront parvenir ou être remises au bureau du Directeur des Marchés Publics du Centre Hospitalier Universitaire de Tengandogo (CHU-T). 11 BP 104 Ouaga CMS 11 **tél :25 49 09 00 Poste 1138**, avant le **05/02/2026 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister dans la salle de réunion située au R+1 du bâtiment de l'administration du CHU-T.

Le montant prévisionnel de l'enveloppe est de **quinze millions (15 000 000) F CFA TTC.**

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Ollo DOLY
Administrateur des services de santé

AGENCE NATIONAL POUR LA SECURITESANITAIRE DE L'ENVIRONNEMENT,DE L'ALIMENTATION, DU TRAVAIL ET DES PRODUIT DE SANTE

Entretien, réparation et fourniture de matériel et de pièces de rechange de la plomberie, du matériel informatique, de l'autocommutateur, des copieurs, des imprimantes, des scanners, du groupe électrogène, du poste de transformation SONABEL et des extincteurs au profit de l'agence national pour la sécurite sanitaire de l'environnement,de l'alimentation, du travail et des produits de santé (ANSSEAT)

Avis de demande de prix à commande
N°2026-02/MS/SG/ANSSEAT/DG/PRCP du 21/01/2026
Financement : Budget de l'ANSSEAT exercice 2026

Cet avis de demande de prix à commande fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026, de **l'Agence National pour la Securite Sanitaire de l'Environnement,de l'Alimentation, du Travail et des produits de Santé (ANSSEAT**)

1. La Personne Responsable de la Commande Publique dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour **objet l"entretien, la réparation et la fourniture de matériel et de pièces de rechanges de la plomberie, du matériel informatique, de l'autocommutateur, des copieurs , des imprimantes, des scanners, du groupe électrogène et du poste de transformation SONABEL des extincteurs** au profit de l'**ANSSEAT** tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

L'acquisition se compose de cinq (05) lots répartis comme suit :

Lot 1 : Fourniture de consommables, entretien et réparation du matériel de plomberie ;

Budget prévisionnel **5 000 000 F. CFA TTC** (réservé aux micro entreprises)

Lot 2 : Entretien et réparation du matériel et réseau informatique, des onduleurs, de l'autocommutateur et du réseau téléphonique et fourniture de consommables au profit de l'ANSSEAT ;

Budget prévisionnel : 11 000 000 F.TTC

(Réservé aux moyennes entreprises)

Lot 3 : Entretien et réparation des copieurs, imprimantes et scanners et fourniture de consommables au profit de l'ANSSEAT ; budget prévisionnel : 4 000 000 F.TTC

Lot 4 : Entretien et réparation du groupe électrogène et du poste de transformation SONABEL et fourniture de consommables au profit de l'ANSSEAT ;

budget prévisionnel : 7 000 000 F. TTC

(Réservé aux micro entreprises)

Lot 5 : Entretien et réparation des extincteurs au profit de l'ANSSEAT ; budget prévisionnel : 2 000 000 F. TTC

(Réservé aux micro entreprises)

Documentation exigée

– Oui __ X___ (Agrément pour la maintenance du matériel informatique **lot 2** et **lot 3**

– Non _____

Visite du site prévue

– oui : __X_ obligatoire pour les lots 1, 2 ,3 et 4

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **trente (30) jours pour chaque commande.**

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable de la Commande publique dans le bâtiment administratif de l'ANSSEAT boulevard Teng Soaba à proximité de l'Hôpital du District de Bogodogo, BP : 09 BP 24 Ouagadougou 09, téléphone : 25 37 31 31/25 37 32 32 **du lundi au jeudi de 8h00 à 12h30 et 13h00 à 15h30 et le vendredi de 8h00 à 12h30 et 13h 30 à 16h00**

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à (indiquer l'adresse complète du président de la Commission d'attribution des marchés) et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) F. CFA** pour les lots **1**, **2** et **4** et un montant de **dix mille (10 000) F.CFA** pour les lots **3** et **5** à l'Agence Comptable. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en **un original** et **trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

1. •lot 1 : **Cent mille (100 000) F CFA**

2. •lot 2 : **trois cent mille (300 000) F CFA**

3 •lot 3 : **quatre-vingt mille (80 000) F CFA**

5. •lot 4 : **Cent cinquante mille (150 000) F CFA**

6 •lot 5 : **quarante mille (40 000) F CFA**

devront parvenir ou être remises à l'adresse (indiquer l'adresse complète du lieu de réception), avant le **05/02/2026 à 09 heures 00 minute**.. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai **de soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable de la Commande Publique

Bernadette KABORE/OUEDRAOGO

RADIODIFFUSION-TELEVISION DU BURKINA

Entretien, réparation et maintenance du matériel roulant à quatre (04) roues

Avis d'appel d'offres ouvert
N°2026-01/MCCAT/SG/DG-RTB/PRM du 12/01/2026
Financement : Budget de la RTB – Exercice 2026

La **Radiodiffusion-Télévision du Burkina** sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la prestation des services suivants : **Entretien, réparation et maintenance du matériel roulant à quatre (04) roues.**

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 55 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction des Finances et de la Comptabilité de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina sis au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance, 01 BP 2530 Ouagadougou 01. Tel : 25 33 35 72 / 25 33 35 69**.** Du lundi au vendredi, de 7 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute.

Les exigences en matière de qualifications sont : **disposer d'un agrément technique catégorie 2 minimum pour les lots 2, 3, 4 et 5 et Catégorie 3 minimum pour le lot 1, fournir une ligne de crédit et un chiffre d'affaires pour le lot 1 et enfin disposer d'un atelier équipé et d'un personnel minimum pour l'ensemble des lots (voir détail dans les DPAO)**.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) francs pour le lot 1 et vingt mille (20 000) francs pour les lots 2, 3, 4 et 5** auprès de **Direction des Finances et de la Comptabilité de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina sis au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance, 01 BP 2530 Ouagadougou 01. Tel :** 25 33 35 71. Le paiement se fera **en numéraires**. Le Dossier d'Appel d'offres sera transmis **main à main**.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Direction des Finances et de la Comptabilité de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina sis au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance, 01 BP 2530 Ouagadougou 01. Tel : 25 33 35 72 / 25 33 35 69** au plus tard le **26/02/2026 à 09 heures 00 minute heure locale** en un (1) original et *deux (02)* copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant d'**un million cinq cent mille (1 500 000) francs pour le lot 1, trois cent mille (300 000) francs pour le lot 2, cinq cent cinquante mille (500 000) francs pour le lot 3, quatre cent mille (400 000) francs CFA pour le lot 4 et cent cinquante mille (150 000) francs pour le lot 5.**Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **26/02/2026 à 09 heures 00 minute heure locale** à l'adresse suivante : **Personne Responsable des Marchés publics de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina sis au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance, 01 BP 2530 Ouagadougou 01. Tel : 25 33 35 72 / 25 33 35 69.**

Montants prévisionnels :

Lot 1 : 64 000 000 ;

lot 2 : 16 000 000 ;

lot 3 : 19 000 000 ;

lot 4 : 18 000 000 ;

lot 5 : 7 000 000.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Célestin YARA

AGENCE BURKINABE DE LA CINEMATOGRAPHIE ET DE L'AUDIOVISUEL (ABCA).

Fourniture de pause-café, pause déjeuner et cocktail au profit des activités l'ABCA (marché à commandes)

Avis de demande de prix à commandes
n° 2026_007_/MCCAT/SG/ABCA/DG/PRCP du 15/01/2026
Financement : Budget de l'ABCA, Exercice 2026

Cet avis de demande de prix à commandes fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, Exercice 2026 de l'Agence Burkinabè de la Cinématographie et de l'Audiovisuel (ABCA).

l'ABCA dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix à commandes ayant pour objet la fourniture de pause-café, de pause déjeuner et de cocktail (marché à commandes) au profit des activités de la structure tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations se décomposent en **deux (02) lots** répartis comme suit.
Lot 1 : Restauration (pause-café et pause-déjeuner) prestation non hôtelière;
Lot 2 : Restauration (pause-café et pause-déjeuner) prestation hôtelière 4 étoiles.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **douze 12 mois au maximum.**

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable de la Commande publique de sise à l'ISIS-SE.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau à la Personne Responsable de la Commande publique de sise à l'ISIS-SE moyennant paiement d'un montant non remboursable **de trente (30 000) francs CFA pour le lot 1 et vingt mille (20 000) francs CFA pour le lot 2** auprès de l'Agent comptable de l'ABCA sise au FESPACO. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et deux (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant **deux cent mille (200 000) FCFA** pour chacun des **lots**, devra parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable de la Commande publique sise à l'ISIS-SE avant le **05/02/2026 à 09 heures 00 minute.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : l'enveloppe previsionnelle est de **vingt millions (20 000 000) de FCFA pour le lot 1 ; dix millions (10 000 000) de FCFA pour le lot 2.**

La présidente de la Commission d'attribution des marchés

Hado Isabelle IDOGO/TAPSOBA

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

IMPRESSION DE DIVERS IMPRIMES POUR L'ORGANISATION DES EXAMENS, DE LA CERTIFICATION ET DES CONCOURS DE LA SESSION DE 2026 AU PROFIT DE LA DIRECTION GENERALE DES EXAMENS, DE LA CERTIFICATION ET DES CONCOURS (DGECC)

Avis d'Appel d'Offres Ouvert Accéléré
N°2026-001/MESFPT/SG/DMP du 09/01/2026
suivant autorisation N°2026-000010/MESFPT/CAB du 07/01/2026
Financement : Budget ETAT, Exercice 2026
Montant prévisionnel : 665 000 000 FCFA TTC

1. Cet Avis d'appel d'Offres accéléré est lancé pour le compte de l'exercice budgétaire 2026 du Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique (MESFPT).

2. Le Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique (MESFPT) dispose de fonds sur le budget de l'État, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

3. Le Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique (MESFPT) sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'impression de divers imprimés pour l'organisation des examens, de la certification et des concours de la session de 2026 au profit de la DGECC.

   Les acquisitions sont en lot unique défini comme suit :

   « Impression de divers imprimés pour l'organisation des examens, de la certification et des concours de la session de 2026 au profit de la DGECC».

   Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **soixante (60) jours.**

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MESFPT et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MESFPT sis à l'aile Nord-Est, 3ème étage du 1er bâtiment de l'Hôtel administratif en venant de la SONATUR, Tél : (226) 25 49 77 10/54 46 10 57 de 7h30mn à 16h00mn tous les jours ouvrables.

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

Voir les DPAO pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer contre paiement d'une somme non remboursable de deux cent mille (200 000) Francs CFA à l'adresse mentionnée ci-après : Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) / Ministère de l'Economie et des Finances.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MESFPT sise à l'aile Nord-Est, 3ème étage du 1er bâtiment de l'Hôtel administratif en venant de la SONATUR, Tél : (226) 25 49 77 10/54 46 10 57 au plus tard le **05/02/2026 à 9 heures 00 mn (TU).**

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de quinze millions (15 000 000) F CFA

9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **05/02/2026 à 9 heures 00 mn (TU)** à l'adresse suivante : Salle de réunion de la Direction des Marchés Publics du MESFPT , 2ème étage du 1er bâtiment de l'Hôtel administratif en venant de la SONATUR.

Le Directeur des Marchés Publics

Boureima SAWADOGO

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

ACQUISITION DE BILLETS D'AVION POUR LES STAGIAIRES A L'ETRANGER AU PROFIT DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE (MESFPT) (MARCHE A COMMANDES).

Avis d'Appel d'Offres Ouvert Accéléré N°2026-003/MESFPT/SG/DMP du 15/01/2026 suivant autorisation N°2026-000010/MESFPT/CAB du 07/01/2026
Financement : Budget ETAT, Exercice 2026
Montant prévisionnel : 100 000 000 FCFA TTC

Cet Avis d'appel d'Offres Accéléré est lancé pour le compte de l'exercice budgétaire 2026 du Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique (MESFPT).

Le Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique (MESFPT) dispose de fonds sur le budget de l'État, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif l'acquisition de billets d'avion pour les stagiaires à l'étranger au profit du MESFPT.

Le Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique (MESFPT) sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition de billets d'avion au profit du MESFPT (Marché à commandes).

Les acquisitions sont en lot unique défini comme suit :

« Acquisition de billets d'avion pour les stagiaires à l'étranger au profit du Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique (MESFPT) ».

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MESFPT et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MESFPT sis à l'aile Nord-Est, 3ème étage du 1er bâtiment de l'Hôtel administratif en venant de la SONATUR, Tél : (226) 25 49 77 10/54 46 10 57 de 7h30mn à 16h00 mn tous les jours ouvrables.

Les exigences en matière de qualifications sont :

Voir le DPAO pour les informations détaillées.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer contre paiement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) Francs CFA à l'adresse mentionnée ci-après : Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) / Ministère de l'Economie et des Finances.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MESFPT sis à l'aile Nord-Est, 3ème étage du 1er bâtiment de l'Hôtel administratif en venant de la SONATUR, Tél : (226) 25 49 77 10/54 46 10 57 au plus tard le **05/02/2026 à 9 heures 00 mn (TU).**

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de de deux millions cinq cent mille (2 500 000) Francs CFA.

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **05/02/2026 à 9 heures 00 mn (TU)** à l'adresse suivante : Salle de réunion de la Direction des Marchés Publics du MESFPT , 2ème étage du 1er bâtiment de l'Hôtel administratif en venant de la SONATUR.

Le Directeur des Marchés Publics

Boureima SAWADOGO

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVANTION

Entretien et la maintenance des biens immobiliers et mobiliers au profit du MESRI

Avis de demande de prix à Commandes
N°2026-001/MESRI/SG/DMP du 20/01/2026
Financement : Budget de l'Etat, exercice 2026

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation lance une demande de prix à commandes ayant pour objet **l'entretien et la maintenance des biens immobiliers et mobiliers au profit du MESRI** .

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration et ayant un **agrément technique du domaine 1 et de la catégorie B au moins dans le domaine informatique pour le lot 3**.

Les prestations sont en cinq (05) lots avec un budget prévisionnel **en toutes taxes comprises de cinquante un millions (51 000 000) Francs CFA**, et reparti comme suit :
Lot 1 : Entretien et maintenance du circuit électrique et de la plomberie sanitaire au profit du MESRI avec une enveloppe prévisionnelle de : **dix millions (10 000 000) Francs CFA TTC ;**
Lot 2 : Entretien et réparation des biens immobiliers et mobiliers au profit du MESRI avec une enveloppe prévisionnelle de **: treize millions (13 000 000) Francs CFA TTC ;**
Lot 3 : Entretien et maintenance des matériels informatiques, scanners, onduleurs et copieurs au profit du MESRI avec une enveloppe prévisionnelle de**: huit millions (8 000 000) Francs**
Lot 4 : Entretien et maintenance des climatiseurs et autres appareils froids au profit du MESRI avec une enveloppe prévisionnelle de: **treize millions (13 000 000) francs CFA TTC** ;
Lot 5 : Entretien et réparations du matériel de l'incubateur au profit du MESRI avec une enveloppe prévisionnelle de : **sept millions (7 000 000) francs CFA TTC.**

NB : - Toutefois, ce présent marché est réservé aux moyennes entreprises
- aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots.
Le délai d'exécution est **au plus tôt 7 jours et au plus tard 14 jours pour chaque commande.**

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés publics du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation sis au 2ème étage de l'Immeuble TSR/GTI à Koulouba, Avenue HOUARI BOUMEDIENNE, 03 BP 7130 Ouagadougou 03, Tél : 70 67 01 06.

5.Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés publics du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation sis au 2ème étage de l'Immeuble TSR/GTI à Koulouba, Avenue HOUARI BOUMEDIENNE, 03 BP 7130 Ouagadougou 03, Tél : 70 67 01 06, moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) Francs CFA pour chacun des lots** à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers du Ministère de l'Économie et des Finances et de la Prospective.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **deux cent cinquante mille (250 000) Francs CFA pour le lot 1, trois cent mille (300 000) Francs CFA pour le lot 2**, **deux cent quarante mille (240 000) Francs CFA pour le lot 3, trois cent mille (300 000) Francs CFA pour le lot 4 et deux cent mille (200 000) Francs CFA pour le lot 5** devront parvenir ou être remises à la Direction des Marchés publics du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation sis au 2ème étage de l'Immeuble TSR/GTI à Koulouba, Avenue HOUARI BOUMEDIENNE, 03 BP 7130 Ouagadougou 03, Tél : 70 67 01 06, avant le **05/02/2026 à 09 heures 00 minute.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7.Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours** calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Directrice des Marchés Publics

Bassissama Viviane KABORE/OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon
Chevalier de l'OIPA/CAMES
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques

PROJET DE MOBILITE ET DE DEVELOPPEMENT URBAIN DES VILLES SECONDAIRES

Production d'objet de visibilité, d'information/sensibilisation (goodies, kakemono, agenda, t-shirts, casquettes, autocollants, flyers, etc.) sur le Projet de Mobilité et de Développement Urbain des Villes Secondaires (à travers la conclusion d'un Accord-cadre).

Section II – Avis spécifique de demande de cotations

Avis de demande de cotations n°2026-01/MID/SG/PMDUVS

FINANCEMENT : crédit IDA n°7413 du 20/10/2024

1. Le Burkina Faso a obtenu le Crédit IDA n°7413-BF du 20 octobre 2023 pour le financement du Projet de mobilité et de développement urbain des villes secondaires (PMDUVS). Il se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre de commandes qui peuvent être attribuées en vertu d'un Accord-cadre (AC) pour la production d'objet de visibilité, d'information/sensibilisation sur le PMDUVS, conclus à l'issue d'une Procédure Primaire de Passation de Marché.

2. Le PMDUVS sollicite des Offres sous plis scellés de la part de Soumissionnaires éligibles et en règle vis-à-vis de l'administration pour la fourniture de pause-café/déjeuner au profit du PMDUVS, en un (01) lot unique et indivisible.

3. Les Accords-Cadres à conclure seront à Utilisateur Unique. L'Utilisateur Unique autorisé à acheter en vertu des Accords-Cadres est le PMDUVS.

4. Les Accords-Cadres à conclure seront à Fournisseurs Multiples.

5. La sélection d'un Fournisseur dans le cadre d'un AC pour l'attribution de Commandes sera effectuée par une procédure de Passation Secondaire des Marchés telle que définie dans l'Accord-Cadre (AC). Cependant, la conclusion de l'Accord-Cadre n'imposera pas d'obligation au PMDUVS d'acquérir les Fournitures par Commandes. La conclusion de l'Accord-Cadre ne garantit pas qu'un Fournisseur qui a obtenu un AC sera attributaire de Commande (s).

6. La demande de cotations sera conduite par mise en concurrence ouverte nationale telle que définie dans le Règlement de passation de marchés de la Banque mondiale applicable aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, édition de juillet 2016, révisée dernièrement en février 2025 et est ouverte à tous les Soumissionnaires éligibles tels que définis dans ledit Règlement.

7. L'Accord-Cadre est conclu pour une durée de **deux (02) ans**. Cette durée initiale peut être prolongée d'un maximum de deux (02) années supplémentaires.

8. La procédure de Passation Primaire de Marché établira un seul Accord-Cadre.

9. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat du PMDUVS et prendre connaissance des documents de demande de cotations à l'adresse suivante : secrétariat du PMDUVS, situé sur l'avenue Babangida, non loin de la station Shell, environ 200 m après la sortie Nord-Est du Rond-Point des Artistes (Rond-point de la Clinique Sandof), Tél : 25 48 19 50, de 08 h 00 mn à 15 h 30 mn du lundi au jeudi et de 08 h 00 mn à 16 h 00 mn le vendredi ; excluant les heures de pause chaque jour de 12h30 mn à 13h30 mn.

Les Offres devront être déposées à la même adresse au plus tard le **05/02/2026 à 09 heures 00 minute.** . La soumission des Offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute Offre arrivée après l'expiration du délai limite de dépôt des offres sera rejetée.

10. Le PMDUVS se réserve le droit d'accepter ou d'écarter toutes les offres et d'annuler la procédure de demande de cotations à tout moment, avant l'attribution du marché sans être tenue de fournir les raisons de sa décision.

11. Aussi, elle se réserve le droit d'augmenter ou de diminuer les quantités sans changement des prix unitaires ou d'autres stipulations de conditions dans une fourchette de 15%.

Mathieu LOMPO

Officier de l'Ordre de l'Etalon

MINISTERE DE LA COMMUNICATION, DE LA CULTURE, DES ARTS ET DU TOURISME

Travaux de construction de latrines au profit de la DRCCAT/OUBRI

Avis de demande de prix
N°2026-08/MCCAT/SG/DMP du 26/01/2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, exercice 2026 du **Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme** (MCCAT).

1. Le Ministère de la Communication, de la culture, des Arts et du Tourisme dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet **: travaux de construction de latrines au profit de la DRCCAT/OUBRI** tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration **disposant de l'agrément technique dans le domaine du bâtiment, catégorie B1 au moins.**

Les travaux sont en lot unique : **travaux de construction de latrines au profit de la DRCCAT/OUBRI.**

3. Le délai d'exécution est de **quarante-cinq (45) jours calendaires.**

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics Direction des Marchés Publics **sise immeuble de l'Hôtel Administratif du Centre côté Ouest 1er Etage aile Est, au 2eme bureau à gauche, Rue : de l'Europe ; 03 BP 7007 Ouagadougou 30 Numéro de téléphone : 76 58 10 32, du lundi au jeudi de 7h30 mn à 16h00 mn et le vendredi de 7h30 mn à 16h30 mn.**

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics et moyennant paiement d'un montant non remboursable **de trente mille (30 000) francs CFA** à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise aux guichets de renseignement du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie et des Finances, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **quatre cent cinquante mille (450 000) FCFA** devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction des Marchés Publics **sise immeuble de l'Hôtel Administratif du Centre côté Ouest 1er Etage aile Est, au 2eme bureau à gauche, Rue : de l'Europe ; 03 BP 7007 Ouagadougou 30 Numéro de téléphone : 76 58 10 32**, avant **le jeudi 05 février 2026 à 09 heures T.U.**
   L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
   En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

8. L'Administration se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie au présent dossier de demande de prix.

Budget prévisionnel : quinze millions (15 000 000) francs CFA TTC.

Financement *: compte trésor (RITC), gestion 2026.*

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Assane OUEDRAOGO

AGENCE BURKINABE DE L'ELECTRIFICATION RURALE

Lot 1 : Travaux d'électrification de quatre (04) localités rurales de Bodadiougou, Labola-Kansiara, Naniagara et Fonzan-Pougouli dans les régions de Tannounyan et du Guiriko ;

Lot 2 : Travaux d'électrification de deux (02) localités rurales de Tila et Soadobila dans les régions de Nando et du Goulmou.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°047-2025/ABER/DG/DMP/Travaux

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés, Gestion 2026 de l'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER).

2. L'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour les travaux d'électrification de six (06) localités rurales dans les régions de Tannounyan, du Guiriko, du Nando et du Goulmou (lots 1 et 2).
3. Les travaux sont répartis en deux (02) lots comme suit :

Lot 1 : Travaux d'électrification de quatre (04) localités rurales de Bodadiougou, Labola-Kansiara, Naniagara et Fonzan-Pougouli dans les régions de Tannounyan et du Guiriko ;

Lot 2 : Travaux d'électrification de deux (02) localités rurales de Tila et Soadobila dans les régions de Nando et du Goulmou,

avec un délai d'exécution des travaux de **deux cent quarante (240) jours** pour le lot 1 et de **cent quatre-vingt (180) jours** pour le lot 2.

4. La passation du Marché sera conduite par appel d'offres ouvert.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :

Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER),
Patte d'Oie, boulevard Muammar Kaddafi, Rue 52-459, porte 294,
01 BP 545 Ouagadougou 01
Téléphone : +226 25 37 45 01
Courriel : info@aber.bf

du lundi au jeudi de 07h 30mn à 12h 30mn et de 13h 00mn à 16h 00mn et le vendredi de 07h 30mn à 12h 30mn et de 13h 30mn à 16h 30mn.

6. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir le DPAO pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **deux cent mille (200 000) francs CFA pour le lot 1 et soixante-quinze mille (75 000) francs CFA pour le lot 2** au service comptabilité de l'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER), **sis à la Patte d'Oie, boulevard Muammar Kaddafi, Rue 52-459, porte 294, 01 BP 545 Ouagadougou 01**. La méthode de paiement sera par numéraire.

8. Le Dossier d'appel d'offres sera adressé par la procédure main à main.

9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :

Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER),
Patte d'Oie, boulevard Muammar Kaddafi, Rue 52-459, porte 294,
01 BP 545 Ouagadougou 01
Téléphone : +226 25 37 45 01
Service courrier,

au plus tard le **26/02/2026 à 09h 00mn TU**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de : **huit millions cinq cent mille (8 500 000) francs CFA pour** le lot 1 et **deux millions quatre cent mille (2 400 000) francs CFA** pour le lot 2.

11. Les montants prévisionnels des lots sont estimés en **toutes taxes comprises (TTC)** à :
    - Lot 1 : Deux cent quatre-vingt-onze millions (291 000 000) francs CFA ;
    - Lot 2 : Quatre-vingt-un millions (81 000 000) francs CFA.

12. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

13. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **26/02/2026 à 09h 00mn TU** à l'adresse suivante :
Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER), Patte d'Oie, boulevard Muammar Kaddafi, Rue 52-459, porte 294, Salle de réunion de l'ABER

NB :

- ✓ Les soumissionnaires dont les offres financières seront dans la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse et qui confirment leur prix, verront leur garantie de bonne exécution rehausser à 30% en application des dispositions de l'article 115 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics ;
- ✓ En cas d'attribution du marché à un soumissionnaire dont l'offre est jugée déséquilibrée, le taux de la garantie de bonne exécution sera de 30% en application des dispositions de l'article 116 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

Pour la Présidente de la Commission d'Attribution des Marchés absente, le Chef de service des Marchés de Travaux et de Prestations Intellectuelles assurant l'intérim.

Boureima TAO

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

http://www.dgcmef.gov.bf

AGENCE DE CONSEIL ET DE MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE EN BATIMENT ET AMENAGEMENT URBAIN

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SALLES DE CLASSE SUPPLEMENTAIRES A BOBO-DIOULASSO

RECTIFICATIF PORTANT SUR LA DATE DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES OFFRES

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS

N°2026-001/ACOMOD-B/DG/DPM DU 21 JANVIER 2026

PAYS	:	Burkina Faso
NOM DU PROJET	:	Projet de Mobilité et de Développement Urbain des Villes Secondaires (PMDUVS) Composante 2 : Infrastructure urbaine et services de base
MAÎTRE D'OUVRAGE	:	Ministère de la construction de la patrie à travers l'Unité de Gestion du Projet de Mobilité et de Développement Urbain des Villes Secondaires (PMDUVS)
N° DU FINANCEMENT	:	Crédit IDA N°7413-BF
NOM DU MARCHÉ	:	Travaux de réalisation de salles de classe supplémentaires à Bobo Dioulasso
Reference STEP	:	**BF-PIU-PMDUVS-528521-CW-RFQ**

14. Le Burkina Faso a obtenu le Crédit IDA n°7413-BF du 20 octobre 2023 de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement du Projet de mobilité et de développement urbain des villes secondaires (PMDUVS). Il se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre de la présente Demande de Cotations relative aux travaux de réalisation de salles de classe supplémentaires à Bobo Dioulasso.

15. Le Directeur Général de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée en Bâtiments et Aménagement Urbain **(ACOMOD-BURKINA)**, agissant en tant qu'Agence partenaire, sollicite pour le compte du Projet de mobilité et de développement urbain des villes secondaires (PMDUVS) des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter lesdits travaux répartis en trois (03) lots comme suit :

- ✓ **Lot 1** ***: Travaux de réalisation de trois salles de classes au Centre d'Eveil et d'Education Préscolaire (CEP) de LONYASSO de Bobo-Dioulasso ;***
- ✓ **Lot 2** ***: Travaux de réalisation de trois ateliers avec magasins au Centre d'Education de Base Non Formelle (CEBNF) de DAFRA de Bobo-Dioulasso ;***
- ✓ **Lot 3** ***: Travaux de réalisation de trois salles de classes à l'Ecole Primaire Publique (EPP) au secteur 31 de Bobo-Dioulasso.***

16. La Demande de Cotations sera conduite par mise en concurrence ouverte nationale telle que définie dans le Règlement de passation de marchés de la Banque Mondiale applicable aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, édition de juillet 2016, révisée dernièrement en février 2025 et est ouverte à tous les Soumissionnaires éligibles tels que définis dans ledit Règlement.

17. La durée d'exécution du marché sera de **trois (03) mois pour chaque lot**.

18. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse ci-dessous et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres ***tous les jours ouvrables aux horaires ci-après : le matin de 7 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et l'après-midi de 13 heures à 16 heures.***

19. Le Dossier de Demande de Cotations en langue française peut être consulté où retirer gratuitement. Le retrait du Demande de Cotations se fera auprès du secrétariat de la **Direction de la Passation des Marchés (DPM), B.P 632 Ouagadougou CMS 10 011, Tél : (+226) 25 40 79 07 Ouagadougou – Burkina Faso. Email : acomodb@gmail.com. Sise Avenue de l'Europe Ouagadougou, 1er étage**.

20. Les soumissions doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **Vendredi 13 Février 2026 à 09 heures 00 minute**. Toute soumission reçue après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans la salle de réunion de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée en bâtiment et aménagement urbain (ACOMOD-BURKINA) Sise au RDC, Tél : (+226) 25 40 79 07, le **Vendredi 13 Février 2026 à 09 heures 00 minute**.

21. Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de l'offre comme indiqué dans le tableau ci - dessous par lot ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible :

Lots	Montant
Lot 1 : Travaux de construction et d'équipement de trois salles de classes au Centre d'Eveil et d'Education Préscolaire (CEP) de LONYASSO de Bobo-Dioulasso	Deux millions (2 000 000) FCFA
Lot 2 : Travaux de construction et d'équipement de trois ateliers avec magasins au Centre d'Education de Base Non Formelle (CEBNF) de DAFRA de Bobo-Dioulasso	Deux millions (2 000 000) FCFA
Lot 3 : Travaux de construction et d'équipement de trois salles de classes à l'Ecole Primaire Publique (EPP) au secteur 31 de Bobo-Dioulasso	Deux millions (2 000 000) FCFA

22. Toutes les Offres doivent être accompagnées par une Déclaration sur l'Exploitation et les Abus Sexuels (EAS) et/ou le Harcèlement Sexuel (HS).

23. Les soumissionnaires nationaux sont invités à fournir, en plus, les pièces administratives suivantes :
- Une Attestation de Situation Fiscale (ASF) ;
- Une attestation d'inscription au registre de commerce et du crédit mobilier ;

24. Les offres resteront valables pendant **soixante (60) jours** au moins pour compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur remise.

Adresse : Direction de la Passation des Marchés (DPM), B.P 632 Ouagadougou CMS 10 011 ; Tél : (+226) 25 40 79 07 Ouagadougou – Burkina Faso. Email : acomodb@gmail.com. Sise Avenue de l'Europe Ouagadougou, 1er étage.

Le Directeur Général,

Diodama Gaston KABORE

Chevalier de l'Ordre de Mérite Burkinabè

AGENCE BURKINABE DE L'ELECTRIFICATION RURALE

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (BUREAU D'ETUDES) EN VUE DE LA REALISATION DE NOTICES D'IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX (NIES) POUR L'ELECTRIFICATION DE TRENTE-UNE (31) LOCALITES RURALES.

MANIFESTATION D'INTERET
N°003-2026/ABER/DG/SG/DMP
EN VUE D'UNE DEMANDE DE PROPOSITIONS ALLEGEE

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés de l'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER), Gestion 2026.

2. L'ABER a obtenu dans le cadre de son budget, des fonds de l'Etat afin de financer ses activités, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles en vue du **recrutement de consultant (bureau d'études) en vue de la réalisation de notices d'impacts environnementaux et sociaux (nies) pour l'électrification de trente-une (31) localités rurales par l'ABER.**

Les services consistent entre autres, sans que cela ne soit limitatif, à :

- **Concernant le volet environnemental :**
- réaliser la sélection environnementale (screening) et fournir les résultats et fiches ;
- optimiser le tracé des lignes en évitant les obstacles susceptibles d'occasionner des impacts sociaux majeurs (forêts, bois sacrés, vergers, habitations, infrastructures socio-économiques, etc.) et joindre les coordonnées des lignes ;
- identifier, analyser et évaluer les impacts et risques environnementaux et proposer des mesures y afférentes (bonification, atténuation ou compensation) ;
- faire l'inventaire des biens (arbres fruitiers ou non, biens culturels, etc.) dans les couloirs de lignes électriques moyennes tension (MT) qui sont définies ;
- élaborer un plan de gestion environnementale et sociale incluant les mesures proposées, les coûts de leur mise en œuvre, les échéances, les responsables et les résultats attendus ;
- informer les autorités locales et administratives dans chaque localité, de la réalisation de l'étude (Conseil Régional, Préfet, Mairie, CVD, etc.) ;
- réaliser des entretiens et des consultations publiques avec toutes les parties prenantes y compris les personnes affectées par le projet ;
- fournir les procès-verbaux de consultation et la liste des personnes consultées ;
- définir les mesures d'hygiène à observer dans la réalisation des travaux d'électrification rurale ;
- proposer les mesures de santé-sécurité à adopter dans le cadre des travaux d'électrification rurale en tenant compte du contexte sécuritaire actuel ;
- fournir la liste des personnes affectées par les activités du projet et les biens impactés et des photos illustratives ;
- etc.

- **Concernant le volet social :**

- faire une évaluation sociale du projet et proposer si nécessaire un Plan (d'Action ou Succincte de Réinstallation (PAR) des personnes impactées par les activités du projet conformément aux résultats obtenus;
- tenir informé les autorités locales et administratives de la réalisation de l'étude (Maire, Conseillers, CVD, Préfet, etc.);
- réaliser les enquêtes nécessaires (socio-économiques, écologiques etc.) en vue de l'identification des personnes affectées et les biens y relatifs ;
- identifier chaque personne impactée (PAP) (perte de revenus découlant de la perte temporaire ou définitive de biens), documenter son statut y compris son niveau de vulnérabilité socioéconomique ;
- échanger avec chaque PAP, évaluer de façon objective et selon les paramètres du marché et convenir avec elle, les coûts de compensation des pertes subies ;
- faire une évaluation technique et financière des biens des personnes affectées et identifier le cadre d'indemnisation et de compensation ;
- organiser des rencontres avec toutes les parties prenantes au projet notamment les couches sociales (femmes, vieux, jeunes, personnes vulnérables, ONG, Association, etc.) afin de relever leurs préoccupations ;
- déterminer avec les PAP les options de compensation les plus adaptées en fonction des impacts subis, afin de s'assurer qu'aucune personne affectée par le projet ne voit son niveau de vie diminue par le projet et aussi sur les aspects d'intérêt collectif (accès aux infrastructures sociocommunautaires notamment l'école pour les enfants, etc.) ;
- fournir les procès-verbaux des rencontres et consultations, une liste de présence avec les références et numéros téléphoniques des participants et des photos illustratives.
- consulter toutes les personnes affectées par le projet (PAP) et s'assurer qu'elles ont l'opportunité de participer à toutes les étapes charnières du processus d'élaboration et de mise en œuvre des activités de réinstallation involontaire et de compensation ;
- une base de données contenant toutes les informations sur les personnes affectées ainsi que leur bien ave les photos à l'appui seront fourni par le consultant ;
- élaborer un mécanisme de gestion des éventuelles plaintes et ou litiges;
- etc.

La mission sera réalisée en **lot unique.**

Le délai de réalisation de la mission est de **soixante (60) jours.**

3. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la réalisation des prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services :
   - une lettre de manifestation d'intérêt datée et signée, adressée au Directeur Général de l'ABER ;
   - une présentation du cabinet, la composition de son effectif et une copie de son registre de commerce ou de ses statuts.

4. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :
   - le domaine d'activités du candidat ;
   - le nombre d'années d'expérience ;
   - les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues réalisés au cours des **cinq (05) dernières années** dans ***la réalisation de notices d'impacts environnementaux et sociaux (NIES)*** (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation).

5. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations **en ne dépassant pas 15 pages environ**. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

6. Une liste de trois (03) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de ***« sélection sur la base de la meilleure proposition financière (sélection au prix le plus bas) ».***

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous :

   Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER), sise à la Patte d'Oie,
   Boulevard Muammar KADDAFI, Rue : 52-459, porte 294,
   Direction des Marchés Publics,
   01 BP 545 Ouagadougou 01,
   Téléphone : +226 25 37 45 01, Courriel : info@aber.bf

   et aux heures suivantes : lundi au jeudi de 07h 30mn à 12h 30mn et de 13h 00mn à 16h 00mn et le vendredi de 07h 30mn à 12h 30mn et de 13h 30mn à 16h 30mn.

8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après :

   Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER), sise à la Patte d'Oie,
   Boulevard Muammar KADDAFI, Rue : 52-459, porte 294, 01 BP 545 Ouagadougou 01, Téléphone : +226 25 37 45 01
   Service courrier

   au plus tard le **10/02/2026 à 09h 00mn**.

Pour la Présidente de la Commission d'Attribution des Marchés absente, le Chef de service des Marchés de Travaux et de Prestations Intellectuelles assurant l'intérim.

Boureima TAO

APPELS D'OFFRES
DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Fournitures et Services courants

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DEDOUGOU

Maintenance des groupes électrogènes, du forage et nettoyage du château d'eau

Avis de demande de prix à commande
N° 2026 -05/MS/SG/CHR-DDG/DG/PRCP du 12 janvier 2026
Financement : BUDGET DU CHR-DDG ; GESTION 2026

Cet avis de demande de prix à commande fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2026, du Centre Hospitalier Régional (CHR) de Dédougou

Le CHR de Dédougou dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix à commande ayant pour objet **la maintenance du groupe électrogène, du forage et nettoyage château du d'eau**, telle que décrits dans les données particulières de la demande de prix à commande.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots avec les budgets prévisionnels suivants :
-lot 1 : maintenance des groupes électrogènes : cinq millions (5 000 000) francs CFA TTC ;
-lot 2 : maintenance du forage et nettoyage du château d'eau : deux millions (2 000 000) francs CFA TTC ;

Le délai de validité est l'année budgétaire 2026 et le délai d'exécution de chaque commande ne devrait pas excéder dix (10) jours pour chacun des lots.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à commande au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) situé au bâtiment administratif, tous les jours ouvrables de 7 h 30 mn à 12 h 30 mn et de de 13 h à 15 h.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la PRCP et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **dix mille (10 000) FCFA pour le lot** et contre quittance à l'agence comptable du CHR de Dédougou. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :
- lot 1 : cent vingt-cinq mille (125 000) francs CFA ;
- lot 2 : soixante-quinze mille (75 000) francs CFA ; devront parvenir ou être remises au bureau de la personne responsable des marchés au plus tard le **à 09 heures 00 minute.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Drissa NAON

ECOLE NORMALE SUPERIEURE (ENS)

Entretien, réparation et maintenance des biens roulants et l'acquisition de pneus et batteries au profit de l'Ecole Normale Supérieure (ENS)

Avis de demande de prix
N° : 2026-002/MESRI/SG/ENS/DG/PRCP du 12 janvier 2026
Financement *: budget de l'ENS,* gestion 2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de l'ENS.

L'ENS dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour **l'entretien, réparation et maintenance des biens roulants et l'acquisition de pneus et batteries** au profit de l'Ecole Normale Supérieure (ENS).

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration et disposant d'un **agrément technique (au moins de catégorie 2**) pour la maintenance du matériel roulant.

Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots répartis comme suit :
-Lot 1 : **Entretien, réparation et maintenance des biens roulants ;**
-Lot 2 : **Acquisition de pneus et batteries**.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou l'ensemble des lots.

Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : 07 jours/commande pour le lot 1 et 21 jours/commande pour le lot 2.
Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de *la Personne responsable de la commande publique* sis au **siège de l'ENS, bâtiments administratifs à droite** et au numéro de téléphone suivant : 72 30 09 11 / 78 08 39 76.
Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de l'agence comptable (service des recettes) de l'École Normale Supérieure sis au bâtiment administratif R+1 logé à l'Université Norbert ZONGO à Koudougou et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) F CFA pour le lot 1 et vingt mille (20 000) F CFA pour le lot 2**. Contact : **79 77 64 60**.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies pour chaque lot, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **six cent mille (600 000) F CFA** pour **le lot 1** et **trois cent mille (300 000) F CFA pour le lot 2** devront parvenir ou être remises à la **salle de réunion de l'École d'Application (situé à 1 km après le Siège de l'ENS en allant au site de la Nuit Atypique de Koudougou NAK)**, au plus tard le **05/02/2026 à 09 heures 00 minute**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, l'agent comptable ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

l'École Normale Supérieure se réserve le droit de ne donner suite à tout ou à une partie du présent dossier de demande de prix.

-Lot 1 : **vingt-quatre millions (24 000 000) F CFA TTC ;**
-Lot 2 : **douze millions** (**12 000 000) F CFA TTC.**

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Adama LOUGUE

REGION DU NAKAMBE

Entretien et le nettoyage des bâtiments des directions régionales du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) de la région du Nakambé

Avis de demande de prix à commande
N°2026- 01 /MATM/RNKB/GVRNT-TNK/SG
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'Etat, Exercice 2026, l'autorité contractante (DREP-NKB) lance une demande de prix à commande pour **l'entretien et le nettoyage des bâtiments des directions régionales du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) de la région du Nakambé ;**

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La prestation de service se compose en deux lots comme suit :
-**Lot 1 : Entretien et nettoyage des bâtiments des directions régionales du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) des Provinces du Kourittenga/Koupela et du Koulpelogo/Ouargaye**
-**Lot 2 : Entretien et nettoyage des bâtiments des directions régionales du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) de la Province du Boulgou/Tenkodogo**

Les candidats devront présenter une soumission par lot et chaque candidat ne peut être attributaire d'au plus deux (02) lots.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **l'exercice budgétaire 2026.**

Le candidat éligible, intéressé peut obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix **au secrétariat de la Direction régionale de l'économie et de la planification du Nakambé, tél : 24 71 00 47**

Le candidat doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix **à la Direction régionale de l'économie et de la planification du Nakambé, tél : 24 71 00 47** moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) Francs CFA** par lot auprès de **la Trésorerie régionale du Nakambé.**

Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux Instructions aux candidats, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **trois cent mille (300 000)** francs CFA pour le **lot 1** et de **quatre cent cinquante mille (450 000)** francs CFA pour le **lot 2** devront parvenir ou être remises à l'adresse de la Direction régionale de l'économie et de la planification du Nakambé, tél : **24 71 00 47,** avant le **05/02/2026 à 09 heures 00 minute** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Secrétaire Général de la région du Nakambé ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

Montant prévisionnel :
Lot 1 : le montant de l'enveloppe est de **onze millions (11 000 000)** francs CFA
Lot 2 : le montant de l'enveloppe est de **dix-sept millions (17 000 000)** francs CFA

Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.

Le Secrétaire Général de la région du Nakambé
Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Tasséré NACOULMA
Administrateur Civil
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon
Médaillé d'Honneur des Collectivités Locales

COMMUNE DE FOUNZAN

Travaux de construction d'un complexe scolaire composé de trois (3) salles de classe plus une (1) salle de professeurs électrifiées, plus deux (2) blocs de latrines à trois (3) postes et un (1) bloc de latrine à deux (2) postes à Founzan. (Réservé aux moyennes entreprises)

Avis de demande de prix
N°2026-01/RGRK/PTUY/CFZN/CCAM
Financement : Budget Communal (Fonds ADCT), gestion 2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2026, de la commune de Founzan.

La Commune de Founzan, lance une demande de prix ayant pour objet la construction d'un complexe scolaire composé de trois (3) salles de classe plus une (1) salle de professeurs électrifiées, plus deux (2) blocs de latrines à trois (3) postes et un (1) bloc de latrine à deux (2) postes à Founzan.

Les travaux seront financés par le budget communal (Fonds ADCT), gestion 2026.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées dans la catégorie B1 minimum et classées parmi les moyennes entreprises pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en lot unique :

Lot unique : Travaux de construction d'un complexe scolaire composé de trois (3) salles de classe plus une (1) salle de professeurs électrifiées plus deux (2) blocs de latrines à trois (3) postes et un (1) bloc de latrine à deux (2) postes à Founzan.

Montant prévisionnel : **trente-sept millions cinq cent mille (37 500 000) Francs CFA TTC.**

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quatre-vingt-dix (90) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés sis à la Mairie de Founzan tous les jours ouvrables entre 07 heures 30 minutes et 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30mn à 16 heures 00mn ou en appelant au 75 46 72 77.

Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable des Marchés de Founzan et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** à la Trésorerie Provinciale du Tuy.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier transmis par le soumissionnaire.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux instructions aux candidats de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **un million cent mille (1 100 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique de Founzan, avant le **05/02/2026 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

La Personne Responsable de la Commande Publique

Karim LOUGUE
Adjoint Administratif

RÉGION DU NAKAMBÉ

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) CENTRES SECONDAIRES D'ÉTAT CIVIL À GNANGDIN, FOTTIGUÉ ET MOGOMNORÉ AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BITTOU. (RESSOURCES ADCT/PREGOLS)

Avis de demande de prix n° 2025-05/RNKB/PBLG/CBTT du 25 Novembre 2025
Financement : Budget Communal (Ressources ADCT/ PREGOLS), Gestion 2025
Imputation : Budget communal/Chapitre 23 /Article 231
Budget prévisionnel : Lot unique : 12 420 000 francs CFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2025, de la commune de Bittou.

1. La commune de Bittou lance une demande de prix ayant pour objet les travaux de construction de trois (03) centres secondaires d'état civil à Gnangdin, Fottigué et Mogomnoré au profit de la commune de Bittou. Les travaux sont financés par le budget communal sur les ressources du Programme pour la Résilience, la Gouvernance Locale et les Services de base (PREGOLS).

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés et ayant la qualification d'agrément technique **B1** minimum, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
   Les travaux sont organisés en un (01) lot unique intitulé comme suit : travaux de construction de trois (03) centres secondaires d'état civil à Gnangdin, Fottigué et Mogomnoré au profit de la commune de Bittou.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **Soixante (60) jours.**

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au bureau de la Personne responsable de la Commande Publique, sis au siège de la Mairie de Bittou BP 02, Tél : 78_48_84_05; aux jours et heures ouvrables.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique de la Mairie de Bittou, sur présentation d'une quittance de paiement en espèce d'un montant forfaitaire non remboursable de **trente mille (30 000) Francs CFA, auprès de la Perception de Bittou**.
   En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant **de trois cent mille (300 000) francs CFA,** devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Bittou, BP 02; Tél : 78_48_84_05, au plus tard le **05/02/2026 à 09 heures 00 minute Temps universel.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
7.
   En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission Communale d'attribution des marchés

Issa NARE
Médaillé d'Honneur des Collectivités Locales

REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

Constitution d'un répertoire de fournisseurs et de prestataires à consulter dans le cadre des demandes de cotations et d'entente direct au titre de l'année 2026 au profit de la Direction Régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat de la Boucle du Mouhoun.

Avis à manifestation d'intérêt
N°2026-01/MUH/SG/RBMH/DRUH

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés 2026, de la Direction Régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat de la Boucle du Mouhoun (DRUH-BMH) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste de fournisseurs et prestataires à consulter pour les demandes de cotations, conformément aux dispositions du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP du 21 Mars 2023 modification du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs et prestataires que la DRUH-BMH pourra consulter dans le cadre des demandes de cotation au titre de l'année budgétaire 2026.

3. Peuvent manifester leurs intérêts les personnes physiques ou morales, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension par l'Administration, intervenant dans les domaines ci-après :

I.Domaine 1 : Fourniture et équipements ;

I.Domaine 2 : Prestation de service ;

4 La participation à la présente manifestation est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'administration.

5 La DRUH-BMH rappelle les prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de services au titre de l'année 2025 qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :

- Une lettre de demande d'inscription adressée au Chef du Service Administratif et Financier de la DRUH-BMH indiquant le lot et les domaines d'activités du candidat
- Une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques, indiquant son adresse, complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- Une copie légalisée de l'agrément technique dans le domaine ou une autorisation d'exercer dans le domaine et/ou sous domaine s'il y a lieu ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales attestant le domaine d'intervention ;
- Un contact téléphonique permanent ;

6 Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès du Chef de Service Administratif et Financier de 7 heures 30 à 16 heures.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs/prestataires ainsi que la précision du lot concerné » au secrétariat de la DRUH-BMH située à l'hôtel administratif, rez de chaussée, ail gauche, Tel : 20 52 13 24 au plus tard le **02/02/2026 à 09 heures 00 minute**

Le Chef du service Administratif et Financier

SOULAMA Karidia

HAUT-COMMISSARIAT DE HOUNDE

Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires du Haut-Commissariat de Houndé pour l'année 2026

Avis à manifestation d'intérêt
N°2026-01/MATM/RGRK/PTUY/HC-HND

Dans le cadre de l'exécution de ses crédits délégués exercice 2026, le Haut-Commissariat de Houndé souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotation pour les domaines ci-après :

N° de Lot	Domaines
PRESTATION DE SERVICES COURANT	
Lot 1	Prestation de service de restauration
Lot 2	Nettoyage de bâtiments
Lot 3	Entretien et maintenance de véhicules à quatre roues

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'Administration.

Le Haut-Commissariat de Houndé rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et devront produire un dossier composé de :

1- Une lettre de demande d'inscription adressée au Haut-Commissaire de la province du Tuy indiquant le Lot et le domaine d'activité du candidat ;
2- Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
3- Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
4- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document (**notamment Lot 3**) ;
5- Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;
6- Les preuves des expériences ou de réalisation.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer sous plis fermé avec la mention **« Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs/prestataires ainsi que la précision du Lot concerné** » au secrétariat particulier du Haut-Commissariat de Houndé au plus tard le **02/02/2026 2026 à 10 heures 00.**

Contact : **70283519/76930819**

02/02/2026 à 09 heures 00 minute.

Le Gestionnaire des crédits délégués

Ousséni DEME
Attaché Administratif
Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabè

DIRECTION REGIONALE DES DROITS HUMAINS, DE LA PROMOTION DE LA CITOYENNETE ET DE LA PAIX DE OUBRI

Constitution d'une liste de fournisseurs et prestataires à consulter pour les demandes de cotation

Avis de manifestation d'intérêt

N°2026-001/MJ/SG/ROBR/DRDHPCP

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2026, la Direction Régionale des Droits Humains, de la Promotion de la Citoyenneté et de la Paix de Oubri (DRDHPCP-OBR) souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotations pour les domaines ci-après :

I- Fournitures et équipements

- Fournitures de bureau et produits informatiques et péri informatiques (**Agrément exigé**), (Lot 1);
- Produits d'entretien (Lot 2).

II- Prestations de services

- Entretien et maintenance de véhicule à quatre roues (**Agrément exigé**), (Lot 1) ;
- Entretien et maintenance de matériels informatiques et péri informatiques (**Agrément exigé**), (Lot 2) ;
- Prestation de nettoyage de bâtiment ;
- Travaux d'électricité et eau ;
- Location de salles ;
- Location de matériels ;
- Fournitures de pause-café et déjeuner.

La participation à la présente manifestation est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'administration. La Direction régionale rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de services qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront également produire un dossier composé de :

1- une lettre de demande d'inscription adressée à la Direction Régionale des Droits Humains, de la Promotion de la Citoyenneté et de la Paix de Oubri (DRDHPCP-OBR) indiquant le lot et les domaines d'activités du candidat ;

2- une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;

3- une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;

4- une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;

5- une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;

6- les preuves des expériences ou de réalisations.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs/prestataires ainsi que la précision du lot concerné » au Secrétariat de la DRDHPCP-OBR sise à la Maison RTB2 Côté ouest de la station APRIL OIL de Ziniaré, Cel : 70 47 20 01 **au plus tard le 02/02/2026 à 09 heures 00 minute.**

Le Directeur régional

Pié Pascal TRAORE
Chevalier de l'Ordre de Mérite de la Justice et des Droits Humains

DISTRICT SANITAIRE DE N'DOROLA (DS-N'DOROLA)

Constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour les années 2026-2027-2028

Avis manifestation d'intérêt

N°2026-001/MS/RGRK/DRS/DS-N'DOROLA -REGION DU GUIRIKO

Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés publics (PPM) exercice 2026, le District Sanitaire de N'Dorola (DS-N'Dorola) lance une manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour les années 2026-2027-2028 dans le cadre des demandes de cotation pour l'acquisition de biens et services. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants et spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après.

Numéro du lot	Domaines
	I- Fournitures
Lot 1	Acquisition de d'armoires, chaises, bureaux, fauteuils, tables
Lot 2	Acquisition de matériels informatiques et péri-informatiques (agrément exigé)
Lot 3	Acquisition de fournitures de bureau
Lot 4	Acquisition de produits d'entretien
Lot 5	Acquisition de matériels de protection
Lot 6	Acquisition de matériels médico techniques (agrément exigé)
Lot 7	Acquisition de divers imprimés
Lot 8	Acquisition de réactifs (agrément exigé)
Lot 9	Acquisition de consommables médicaux (agrément exigé)
Lot 10	Acquisition de climatiseurs
	II- Prestation de services
Lot 11	Entretien, maintenance bâtiments-extérieur
Lot 12	Entretien et maintenance de véhicules à quatre (04) roues (agrément exigé)
Lot 13	Entretien et maintenance de véhicules à deux (02) roues (agrément exigé)
Lot 14	Entretien et maintenance de photocopieurs (agrément exigé)
Lot 15	Entretien et maintenance de climatiseurs
Lot 16	Entretien et maintenance de matériels informatiques (agrément exigé)
Lot 17	Gardiennage de bâtiment
Lot 18	Nettoyage de bâtiment
Lot 19	Nourriture pour malades hospitalisés

Le DS-N'Dorola rappelle aux fournisseurs et prestataires qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :
Une lettre de demande d'inscription adressée à la personne responsable de la commande publique du District de N'Dorola, indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat ;
Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi,
Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document;
Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier (RCCM);
Les preuves des expériences ou de réalisation.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Gestionnaire du District sanitaire de N'Dorola, contact : **56-71-53-11/63-03-51-27.**

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous pli fermé avec la mention « réponse à l'avis de constitution de la base de données ainsi que la précision du lot concerné », au bureau de la personne responsable de la commande publique du District de N'Dorola **au plus tard le 02/02/2026 à 09 heures 00 minute.**

TIENDREBEOGO Safiatou
Administrateur des Services de Santé

MAISON D'ARRET ET DE CORRECTION DE ORODARA (MAC-OR)

Constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour les années 2026-2027-2028

Avis manifestation d'intérêt

N°2026-001/MJ/DGAP/DRAP-CAB/MAC-Or -REGION DU GUIRIKO

Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés publics (PPM) exercice 2026, la Maison d'Arrêt et de Correction de Orodara (MAC-Or) lance une manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour les années 2026-2027-2028 dans le cadre des demandes de cotation pour l'acquisition de biens et services. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants et spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après.

Numéro du lot	Domaines	Montant Prévisionnel (francs cfa)
1	Acquisition de fournitures de bureau	400 000
2	Acquisition de petits matériels de protection	100 000
3	Acquisition de médicaments (agrément exigé)	218 000
4	Acquisition de produit d'entretien	731 000
5	Acquisition de vivres et condiments	5 100 000
6	Produit pour informatique et péri-informatique (agrément exigé)	394 000
7	Entretien et maintenance de bâtiments extérieurs	297 000
8	Entretien et maintenance de tout matériel de transport (agrément exigé)	450 000
9	Entretien et réparation des plomberies sanitaires	819 000
10	Entretien et réparation des machines	250 000
11	Réfection circuit eau-électricité	263 000

La MAC-OR rappelle aux fournisseurs et prestataires qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :
Une lettre de demande d'inscription adressée à la personne responsable de la commande publique de la MAC-Or, indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat ;
Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi,
Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document;
Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier (RCCM);
Les preuves des expériences ou de réalisation.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du service de l'Intendance de la MAC-Or, contact : **70-67-33-88/78-76-89-04/76-40-04-78.**

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous pli fermé avec la mention « réponse à l'avis de constitution de la base de données ainsi que la précision du lot concerné », au bureau de la personne responsable de la commande publique de la MAC-Or **au plus tard le 02/02/2026 à 09 heures 00 minute.**

Paul KABORE
Inspecteur de sécurité pénitentiaire principal

REGION DE OUBRI

Recrutement de prestation en vue de demandes de cotations pour diverses acquisitions et prestations au profit de la Commune de Laye.

MANIFESTATION D'INTERET
N°2026-001/ROBR/PKWG/CLYE

Dans le cadre de l'exécution du budget communal exercice 2026 de la Commune de Laye, le Président de la commission d'attribution des marchés de la Mairie de Laye, voudrait constituer une base de données composée de fournisseur et de prestataires. Il lance pour se faire un avis de manifestation d'intérêt pour la constitution de la base de données qu'il pourra consulter dans le cadre d'une demande de cotation.

Participation à la concurrence
La participation à la concurrence est ouverte à tous les personnes physique ou morale et ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants et spécialisées dans domaines ci-après :
Numéro du lot du domaine d'intervention

I.Fournitures et équipements
Lot.1 : acquisition de fournitures (manuelles et produits, imprimerie, produits ménagers, matériel et mobilier, gaz, etc.)
Lot 2 : acquisition de produit et matériels informatiques

I.Prestation de services

Lot 3 : entretien et réparation de véhicule à 2 roues,
Lot 4 : entretien et réparation de véhicule à 4 roues,
Lot 5 : Maintenance du matériel informatique (ordinateur, photocopieur, imprimante ect.),
Lot 6 : Maintenance du matériel de froids,
Lot 7 : nettoyage de bâtiments ;
Lot.8 : Restauration

I.Travaux
Lot 09 : travaux de bâtiment ;
Lot 10 : Travaux d'hydraulique
Lot 11 : Travaux d'électricité.

I.Prestation intellectuel
Lot 12 : Bâtiment (suivi contrôle, architecture, etc.) ;
Lot 13 : Hydraulique (suivi contrôle, architecture, etc.) ;
Lot 14 : Informatique (conception, configuration, etc.)

4. Composition du dossier d'appel à manifestation d'intérêt
Les consultants individuels intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations. Il s'agit notamment de :
-une lettre de manifestation d'intérêt ;
-une description du domaine d'activité ;
-une présentation de l'entreprise ;
-un agrément technique si le domaine le prévoit ;
-une attestation d'inscription de RCCM ;
-un numéro UFU
-une adresse complète : téléphone, boite postale, email, Fax etc.

Aucune entreprise ne peut souscrire à plus de trois domaines d'intervention.

5. Dépôt des offres et ouvertures des plis
Les manifestations d'intérêts devront être déposées sous plis fermé au bureau de la Personne Responsable des Marchés avec la mention « manifestation d'intérêt » au plus tard le **…… 2026 à 9 heures 00 mn**. En cas d'envoi par poste ou autre mode de courrier, le Président de la Commission d'Attribution des Marchés ne peut être responsable du non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

6. Renseignements
Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Personne Responsable des Marchés, téléphone 76475706.

7. Réserves
La Mairie se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

La personne Responsable des Marchés

OUEDRAOGO Pierre
Adjoint des services financiers

DIRECTION REGIONALE DE LA COMMUNICATION, DE LA CULTURE, DES ARTS ET DU TOURISME DE OUBRI

CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNEES DE FOURNISSEURS/PRESTATAIRES DE LA DIRECTION REGIONALE DE LA COMMUNICATION, DE LA CULTURE, DES ARTS ET DU TOURISME DE OUBRI (DRCCAT-OBR) AU TITRE DE L'ANNEE 2026

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERETS

1. Dans le cadre de l'exécution de son budget, exercice 2026, la Direction Régionale de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme de Oubri (DRCCAT-OBR) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2026.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Fournisseurs / Prestataires que la DRCCAT-OBR pourra contacter dans le cadre des demandes de cotation pour l'acquisition de biens et services.

3. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants et spécialisées dans les domaines ci-après ;

A. Fournitures et équipements

- Lot 1 : Acquisition de fournitures de bureau ;
- Lot 2 : Acquisition de produits pour informatique et péri-informatique (**agrément technique en informatique exigé**),
- Lot 3 : Acquisition de produits d'entretien ;

B. Prestations de service

- Lot 1 : Entretien et réparation du mobilier de bureau ;
- Lot 2 : Entretien et maintenance du matériel informatique et péri-informatique **(agrément technique en informatique exigé)** ;
- Lot 3 : Entretien et maintenance d'un véhicule à quatre (04) roues **(agrément technique exigé)** ;
- Lot 4 : Entretien et maintenance de 04 véhicules à deux (02) roues ;
- Lot 5 : Prestation de pause-café et de pause déjeuner

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs manifestations d'intérêts sous pli fermé portant uniquement la mention « Réponse à la manifestation d'intérêt N°2026-001/MCCAT/SG/DRCCAT-OBR/SAF du 09/01/2026 relatif à la constitution d'une liste des fournisseurs/prestataires de la Direction Régionale de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme de Oubri (DRCCAT-OBR) **en indiquant les lots soumissionnés** ».

5. Les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :
a- Une lettre de manifestation d'intérêts précisant le numéro du lot pour lequel le candidat manifeste son intérêt ;
b- Une plaquette de présentation de l'entreprise en précisant :
- le domaine d'activités principales ;
- les contacts téléphoniques ;
- les contacts électroniques ;
- la boite postale ;
- nom, prénom (s) et titre du premier responsable de l'entreprise ;
- la situation géographique (Pays, ville, secteur, quartier, rue, numéro de porte ; un lieu de références permettant de faciliter la localisation du siège, …) ;
c- Une copie de l'extrait du Registre de Commerce et du Crédit Immobilier (RCCM) précisant clairement les domaines d'activités ;
d- Une copie du N° IFU ;
e- Une copie légalisée de l'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;

6. Les entreprises ayant déposé une offre de services auprès de la Direction Régionale de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme de Oubri (DRCCAT-OBR) sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Chef de Service Administratif et Financier de la Direction Régionale de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme de Oubri (DRCCAT-OBR), sis à Ziniaré au premier niveau de l'hôtel administratif de Ziniaré, aux heures suivantes : 08h00 mn TU à 12h30 mn et de 13h 00 mn à 15 h 00 mn TU. Contacts : 65 15 78 21 / 51 36 34 01.

8. Les manifestations d'intérêt rédigées doivent être déposées au Secrétariat de l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **02/02/2026 à 09h00 mn.** Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine d'activités inscrit dans le RCCM ou l'agrément technique.

9. La DRCCAT-OBR se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

NB : outre la copie originale de l'offre, joindre deux (02) autres copies.

La Directrice Régionale

Tièridjia Haoua TRAORE/SANOU
Chevalier de l'Ordre des Arts, des lettres et de la Communication

REGION DE OUBRI

Constitution (actualisation) du repertoire de prestataires et fournisseurs à consulter pour les demandes de cotation au profit de la Mairie de Boudry.

MANIFESTATION D'INTERET
N°2026-001/ R.OBR/PGNZ/CBDRY/M/SG/SCP du 14 Janvier 2026

Dans le cadre de l'execution du budget communal, gestion 2026, la Mairie de Boudry lance un avis de manifestation d'intérêt pour la constitution(actualisation) du repertoire de prestataires et fournisseurs à consulter pour les demandes de cotation conformément aux dispositions de l'article 76 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

1. Financement :
Le financement des prestations est assuré par : Ressources propres de la commune, Transfert SANTÉ/MEBAPLN, Fonds Minier de developpement et Agence nationale d'appui au Développement des Collectivités Territoriales (ADCT).

2. Participation à la concurrence
La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Description des prestations :
La nature des prestation est composée comme suit :

Catégorie professionnelle	Lots /Domaines d'activités	
	Lots	**Domaines d'activités**
BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	1	Travaux de bâtiments (agrément catégorie B1 minimum)
	2	Travaux d'hydrauliques (agrément Fn1 minimum)
	3	Travaux d'électricité
	4	Travaux d'assainissement (agrément Lp minimum)
FOURNITURES ET EQUIPEMENTS	5	Acquisition de fournitures et produits (bureau, valeurs inactives, scolaire, mobiliers, ménager, imprimés administratifs, de véhicule à deux roues, autres sources d'énergie; entretien de matériels, tentes et chaises de la Mairie)
	6	Acquisition de matériels et équipements
	7	Acquisition de produits et matériels médicaux (agrément catégorie A1 minimum)
	8	Acquisition de produits et matériels informatiques (agrément Domaine D1 catégorie A minimum)
PRESTATIONS DE SERVICES	9	Entretien et réparation de véhicule à quatre (04) roues (agrément exigé)
	10	Entretien et maintenance du matériel informatique (ordinateur, photocopieur, imprimante etc.) (agrément exigé)
	11	Entretien et maintenance de matériel (matériel de froids, matériel et outillage)
	12	Pause-café et pause-déjeuner pour les cérémonies et les receptions
	13	Gardiennage et surveillance des locaux (agrément technique ou une autorisation délivrée par le Ministère de la Sécurité) ;
	14	Entretien et réparation de véhicule à deux (02) et trois (03) roues

Les consultants individuels intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'il sont qualifiés pour executer les dites prestations. Il s'agit notamment :
Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à la Mairie de Boudry;
Une description du domaine d'activité ;
Une présentaion de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques;
Une copie de l'extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ;
Une adresse complète : Teléphone , boite postale , Email , Fax etc.
N.B : toute fausse déclaration ou information incomplète entrainera le rejet de l'offre.
5. Dépôts des offres et ouvertures des plis :
Les manifestations d'intérêts rédigées en langue francaise , en deux exemplaires un (1) original obligatoire et une (01) copies devront être déposées sous plis fermé au service des marchés publics avec la mention « manifestation d'interêt pour la constitution d'un repertoire de prestataires et fournisseurs en vue de demande de cotations au profit de la Mairie de Boudry » au plus tard le **02/02/2026 à 09 heure 00 mn** à laquelle l'ouverture des plis sera immédiatement faite en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister .En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le président de la commission d'attribution des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire .
6. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique ,Téléphone : 78-93-93-33.
7. Réserves
L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'interêt .

La Personne Responsable de la Commande Publique

KABORE Zacharia

REGION DES TANNOUNYAN

Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires du District Sanitaire de Sindou pour l'année 2026

Avis à manifestation d'intérêt
N°001/DS-Sindou

Dans le cadre de l'exécution de ses crédits délégués, Exercice 2026, le District Sanitaire de Sindou souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotations pour les domaines ci-après :

N° de Lot	Domaines
FOURNITURES ET EQUIPEMENTS	
Lot 1	Matériels de protection
Lot 2	Fournitures de bureau
Lot 3	Produits d'entretien
Lot 4	Divers imprimés administratifs
Lot 5	Produits pour informatique et péri-informatiques
Lot 6	Autres sources d'énergie
Lot 7	Autre matériels et fournitures spécifiques
Lot 8	Imprimés spécifiques
Lot 9	Réactifs et consommables de Laboratoire
Lot 10	Mobilier et matériels de bureau
Lot 11	Matériels informatiques de bureau
Lot 12	Achat de vivres pour les malades
Lot 13	Petits matériels médico-technique
Lot 14	Pièces de rechange
PRESTATION DE SERVICES COURANT	
Lot 1	Entretien et maintenance de véhicules à quatre roues
Lot 2	Entretien et maintenance de véhicules à deux roues
Lot 3	Entretien et maintenance de bâtiment intérieur-extérieur
Lot 4	Entretien et maintenance de climatiseurs
Lot 5	Entretien et maintenance de matériels informatiques et péri-informatiques

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'Administration.

Le District Sanitaire de Sindou rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et devront produire un dossier composé de :

1- Une lettre de demande d'inscription adressée au Médecin Chef du District indiquant le Lot et le domaine d'activité du candidat ;

2- Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;

3- Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;

4- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;

5- Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer sous plis fermé avec la mention ***« Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs/prestataires ainsi que la précision du Lot concerné*** » au secrétariat du District Sanitaire de Sindou au plus tard le **02/02/2026 à 16 heures 00 mn.** Contact : **73 47 47 46/77 51 70 68**

Le Gestionnaire des crédits délégués du District

Augustin BADIEL
Administrateur des Services de Santé

La célérité dans la transparence